

---

# Whitepaper sur la compatibilité entre travail et vie de famille: Entre souhaits et réalité

---

Garde des enfants et activité professionnelle:  
ce que les parents souhaitent

**Version abrégée INFRAS**

Solutions d'accueil extrafamilial pour enfants:  
répercussions sur l'activité professionnelle des parents

**Résumé B,S,S.**

---

# Table des matières

<b>Introduction Jacobs Foundation</b>	<b>3</b>
1. Situation initiale	3
2. Résumé des résultats des études	4
2.3 Observations essentielles	6
3. Conclusions	7
4. Perspective	7
5. Contexte scientifique	8
5.1 Le rapport sur les familles 2017	8
5.2 Répercussions de l'accueil extrafamilial sur l'enfant	8
<hr/>	
<b>Garde des enfants et activité professionnelle: ce que les parents souhaitent Version abrégée</b>	<b>9</b>
I Mandat, objectifs et questions	11
II Méthodologie	11
III Résultats	12
IV Conséquences	19
Bibliographie	20
<hr/>	
<b>Solutions d'accueil extrafamilial pour enfants: répercussions sur l'activité professionnelle des parents Résumé</b>	<b>23</b>
Liste des abréviations	24
1. Introduction	25
2. Activité lucrative des parents: statu quo et souhaits	25
2.1 Nombre de parents exerçant une activité professionnelle aujourd'hui	26
2.2 Un souhait: travailler davantage	27
3. Modèle de marché du travail «pères et mères»	28
4. Résultats	29
4.1 Scénario ESPA	29
4.2 Scénarios Infras	31
5. Accueil des enfants et formation complémentaire	33
5.1 Parents sans formation	33
5.2 Défis pour la formation complémentaire	33
6. Classification et conclusion	34
Bibliographie	36

---

# Introduction

## Jacobs Foundation

### 1. Situation initiale

La petite enfance est un sujet d'actualité en Suisse. Cependant, les besoins des tout petits et de leur famille sont souvent négligés. C'est pourquoi la Fondation Jacobs s'engage en faveur d'une politique globale de la petite enfance.

#### **Pour l'enfant**

Une telle politique consiste principalement à garantir le bien-être des enfants et à s'assurer qu'ils puissent se développer de manière optimale. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier de conditions équitables (équité des opportunités) afin de pouvoir déployer tout son potentiel de développement et d'apprentissage.

#### **Pour la famille**

Une politique globale de la petite enfance bénéficie également aux familles: elle permet aux parents de réaliser leurs projets familiaux, professionnels et personnels tout en exerçant leur métier, sachant que leurs enfants sont en bonnes mains. Les professionnels constituant le réseau extrafamilial d'accueil pour les enfants sont au cœur de ce système d'entraide, qui serait incomplet sans un ensemble de mesures favorables aux familles. Ce dispositif comprend des modèles d'horaires de travail flexible et à temps partiel pour les pères et les mères, mais aussi des congés parentaux et des solutions d'aide pour tous les aspects de l'éducation. Une telle politique accorde également une place importante à l'intégration culturelle, linguistique et sociale, aux modules de formation à différents niveaux pour les mères. Elle privilégie aussi une approche favorable aux familles en matière d'urbanisation et aux solutions d'accueil extrafamilial pour enfants gérées par des professionnels.

#### **Pour la société et l'économie**

La politique de la petite enfance contribue également à la croissance économique et à la stabilité sociale: le potentiel des personnes actives est alors mieux exploité, le capital humain se développe et les risques pour les générations futures sont réduits. Elle assure le bien-être et la capacité concurrentielle de la Suisse tout en créant les conditions pour que les citoyens soient socialement responsables.

La Fondation Jacobs contribue à faire évoluer les conditions-cadres pour les jeunes familles en Suisse. A cet effet, il s'agit d'informer et de sensibiliser les décideurs, à tous les niveaux politiques et dans la société ou les milieux économiques, concernant les sujets importants de la petite enfance et leurs répercussions sur les plans des finances, de l'économie et de la société. La Fondation Jacobs a donc mis en place un programme de recherches servant à mettre en lumière la politique de la petite enfance sous l'angle de l'économie nationale et des entreprises. Se fondant sur l'étude «Kosten und Nutzen einer Politik der frühen Kindheit»<sup>1</sup> (Bütler, Stern et al 2016) (coût et utilité d'une politique de la petite enfance), les recherches présentées ici montrent comment une offre améliorée de solutions d'accueil pour enfants de moins de 4 ans agit sur la compatibilité entre le travail et la vie de famille.

---

<sup>1</sup> <https://jacobsfoundation.org/publication/whitepaper-kosten-und-nutzen-einer-politik-der-fruehen-kindheit/>

## 2. Résumé des résultats des études

### Questions soumises à l'examen et approche de l'étude

Dans le cadre des recherches, la Fondation Jacobs a donné mandat pour la réalisation de deux études visant à montrer comment l'accueil extrafamilial pour enfants influence la compatibilité entre le travail et la vie de famille:

- «Kinderbetreuung und Erwerbstätigkeit: Was sich Eltern wünschen» (accueil pour enfants et activité lucrative: ce que les parents souhaitent), INFRAS en collaboration avec gfs.bern
- «Familienergänzende Kinderbetreuung: Auswirkung auf die Elternerwerbstätigkeit» (accueil extrafamilial pour enfants: répercussions sur l'activité professionnelle des parents), Institut de recherches B,S,S.

2.1. L'étude réalisée par INFRAS/gfs entend mettre en lumière les besoins des (futurs) parents concernant les solutions d'accueil des enfants et la répartition entre la garde des enfants et l'activité professionnelle. Elle évalue la demande de solutions d'accueil institutionnelles en Suisse et montre comment une offre améliorée de solutions d'accueil influence la situation de l'emploi pour les parents ayant des enfants d'âge préscolaire, autant sous l'angle de la demande que de l'offre. Le sondage réalisé a porté sur 1000 personnes dans les trois régions linguistiques.

Les principales questions soumises à l'étude sont les suivantes:

- Comment l'offre de solutions d'accueil institutionnelles pour enfants en Suisse se présente-t-elle, et comment ces solutions sont-elles utilisées?
- Quels souhaits et quelles idées les parents ou futurs parents ont-ils concernant les solutions d'accueil pour enfants, mais aussi concernant la répartition des ressources familiales pour l'exercice de la profession et la garde des enfants?
- Quels sont les facteurs empêchant ou, au contraire, favorisant l'utilisation des offres institutionnelles d'accueil pour les enfants?
- Pour quelles raisons les familles défavorisées n'utilisent-elles pas ces solutions?
- L'offre actuelle de solutions institutionnelles d'accueil des enfants répond-elle à la demande?
- Comment un développement et un soutien financier accru de l'offre d'accueil institutionnelle se répercutent-ils sur l'activité professionnelle des mères?
- Que coûte l'aménagement d'une offre de bonne qualité répondant à la demande?

2.2 L'étude réalisée par B,S,S. examine la manière dont une offre améliorée de solutions d'accueil extrafamilial pour enfants impacte le revenu des parents. Le modèle utilisé pour cette analyse évalue ce que signifie une augmentation du taux d'activité des parents pour leur revenu. Il établit une distinction entre les différents niveaux éducatifs des parents. Les données utilisées proviennent de la statistique «Protection sociale et marché du travail (SESAM)» menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur des personnes de six années de naissance différentes. Ces informations permettent d'extrapoler les résultats du modèle sur l'ensemble de la population suisse. Afin d'examiner le besoin réel des parents de disposer de solutions d'accueil extrafamilial, B, S, S. a utilisé des données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'OFS.

Les études d'INFRAS/gfs et de B,S,S. se complètent: B,S,S. émet des déclarations représentatives du revenu et du niveau de formation des parents, mais n'est pas en mesure d'établir une conclusion concernant ce que les parents entendent par solution d'accueil répondant aux besoins (aspect ignoré par le sondage ESPA). Cette lacune est comblée par INFRAS/gfs. Cette étude révèle les caractéristiques de l'offre de solutions d'accueil influençant le choix des parents d'opter pour un certain nombre d'heures de placement des enfants. L'étude B,S,S valide les résultats d'INFRAS/gfs au moyen de données officielles.

L'étude d'INFRAS/gfs apporte également un complément d'informations concernant l'une des limites de l'évaluation du financement initial<sup>2</sup> mentionnées par les auteurs: INFRAS/gfs identifie les facteurs influençant la demande et l'impact. On peut ainsi démontrer comment les besoins évoluent (et le comportement en matière d'acquisition du revenu) lorsque les facteurs d'influence tels que l'accessibilité, le prix et la qualité sont améliorés.

<sup>2</sup> Bieri O., Ramsden A., Felfe C.: Evaluation «Anstossfinanzierung»; Forschungsbericht Nr. 14/17 des BSV (en allemand), Berne 2017

## INTRODUCTION

### Résultats

L'aperçu qui suit contient un résumé des résultats essentiels obtenus en fonction des trois scénarios INFRAS/gfs et des scénarios ESPA de B,S,S.

### Vue d'ensemble des résultats

#### Scénario 1 INFRAS/gfs

Développement en fonction des besoins dans les conditions du statut quo (notamment contribution parentale 75% du coût des places)

Souhait: 49% des parents, pendant 2 jours

Besoin: +7000 places = 14'000 enfants

Coût suppl. pr budgets publics: CHF 60 millions/an

Volume d'activité prof. suppl.: 3800 EPT

Revenu suppl. budgets publics: CHF 300 millions

#### Scénario 2 INFRAS/gfs

Développement en fonction des besoins, avec amélioration de l'accessibilité et contribution parentale 50% du coût des places

Souhait: 58% des parents, pendant 2 jours

Besoin: +21'000 places = 42'000 enfants

Coût suppl. pr budgets publics: CHF 770 millions/an

Volume d'activité prof. suppl.: 8400 EPT

Revenu suppl. ménages: CHF 600 millions

### Besoins des parents

#### Scénario 3 INFRAS/gfs

Développement en fonction des besoins, avec amélioration de l'accessibilité et contribution parentale 25% du coût des places

Souhait: 69% des parents, pendant 2 jours

Besoin: +36'000 places = 72'000 enfants

Coût suppl. budgets publics : CHF 2000 millions/an

Volume d'activité prof. suppl.: 15'300 EPT

Revenu suppl. ménages: CHF 1150 millions

#### Scénario B, S, S/ESPA

Développement adéquat de l'accueil pour la réalisation du souhait d'effectuer une activité lucrative

Souhait: inconnu (entre sc. 2 et 3)

Besoin: inconnu (entre sc. 2 et 3)

Coût suppl. budgets publics: inconnu (entre sc. 2 et 3)

Volume d'activité prof. suppl.: 12'000 EPT

Revenu suppl. ménages: CHF 850 millions

- Scénario 1 selon INFRAS/gfs: grâce à une nette amélioration de l'offre de solutions d'accueil extrafamilial au cours de ces dernières années, le déficit de l'offre s'est clairement rétréci. Dans les conditions actuelles (prix, qualité), il manque aujourd'hui 7000 places pour 14'000 enfants pour que tous les intéressés trouvent une solution d'accueil dans le voisinage. Les coûts annuels supplémentaires à charge des budgets publics s'élèvent à environ CHF 60 millions.
- Scénario 2 selon INFRAS/gfs: ce scénario prévoit une situation permettant d'alléger la charge financière des familles sans trop grever la capacité des autres organismes de financement. Le prix moyen pour les parents est abaissé à CHF 60. Dans ces conditions, la demande augmente de 42'000 enfants. Par rapport au scénario 1, le volume d'activité salariale augmente de plus du double (8400 EPT). Les dépenses pour les budgets publics grossissent de CHF 770 millions/an.
- Scénario 3 selon INFRAS/gfs: si les solutions d'accueil externes doivent pouvoir être financées et aisément accessibles, et si la situation financière des familles ne doit plus jouer aucun rôle, il faut créer environ 36'000 places d'accueil supplémentaires. Il faut aussi que le financement soit inversé (autrement dit que la part payée par les parents passe de 75% à 25%). Avec 12'000 à 15'000 équivalents plein temps supplémentaires, les effets sur le marché du travail restent donc relativement limités.
- Scénario B,S,S,/SAKE: dans l'ESPA, on a demandé aux parents s'ils souhaitent accroître leur taux d'activité lucrative et si la disponibilité et le prix des solutions d'accueil extrafamilial sont un obstacle. Grâce aux données ESPA, B,S,S. affirme qu'il existe un volume d'activité salariale supplémentaire d'environ 12'000 EPT (à titre de comparaison: le scénario 2 selon INFRAS/gfs identifie 8400 EPT supplémentaires; le scénario 3 selon INFRAS/gfs arrive à un niveau d'EPT supplémentaires se situant entre 12'000 et 15'000). Ces chiffres montrent que les hypothèses concernant la disponibilité et le prix des solutions d'accueil extrafamilial pour les parents interrogés lors de l'ESPA se classent entre les scénarios 2 et 3 d'INFRAS/gfs.

### 2.3 Observations essentielles

#### **i. Souhait et réalité – les futurs parents adaptent leur comportement aux conditions-cadres existantes. Certains aspects du modèle familial privilégié ne peuvent pas être réalisés.**

Les jeunes couples qui aimeraient avoir des enfants souhaitent généralement se répartir les tâches familiales. Les deux partenaires désirent continuer à exercer une activité lucrative après qu'ils auront fondé une famille. Toutefois, la plupart des familles n'optent pour le modèle familial classique qu'après l'arrivée du deuxième enfant. Le père travaille alors à plein temps (100%), tandis que la mère a un faible taux d'activité professionnelle (< 50%) et se charge des tâches familiales.

Les familles résolvent individuellement la problématique de la compatibilité entre travail et vie de famille. Pour une partie d'entre eux, la solution est interne à la famille: ainsi, les grands-parents restent la forme d'aide la plus importante pour les jeunes familles en Suisse. Une famille sur quatre (28%) ne fera jamais appel à une solution d'accueil extrafamilial pendant les années suivantes, même si les deux parents exercent une activité professionnelle.

Pour une autre partie des familles, les solutions d'accueil extrafamilial deviennent de plus en plus importantes: près de la moitié des parents placent leur enfant dans une structure d'accueil extrafamilial pendant 20 heures par semaine, et ce chiffre comprend notamment des enfants âgés de moins de 1 an. Jusqu'à 60% des parents souhaitent pouvoir utiliser une solution d'accueil extrafamilial, à condition que la contribution financière parentale soit diminuée et l'accessibilité améliorée.

#### **ii. Le statu quo: la participation au marché du travail des mères ayant des enfants de moins 4 ans et l'accueil extrafamilial d'enfants dès l'âge de 14 semaines est une réalité pour plus d'un tiers des enfants suisses.**

70% des mères ayant des enfants âgés de moins 4 ans ont un emploi à temps partiel comprenant un minimum d'heures de travail. La majorité des pères travaillent à plein temps. Pour la garde de leurs enfants, les parents professionnellement actifs s'adressent principalement aux grands-parents. Mais les solutions d'accueil extrafamilial comme les crèches et les familles de jour gagnent toujours plus en importance par rapport aux autres possibilités. En Suisse, il existe actuellement quelque 67'000 places dans les crèches et les familles de jour, ces structures permettant d'accueillir plus du double d'enfants (donc plus de 130'000 enfants âgés entre 14 semaines et 4 ans), qui y passent en moyenne deux jours par semaine. Ce chiffre représente une proportion de 36% des enfants de moins de 4 ans.

#### **iii. Le développement de l'accueil extrafamilial permet d'accroître la participation au marché du travail des mères dans une mesure relativement modeste. L'amélioration de la compatibilité entre le travail et la vie de famille dépend également d'autres facteurs.**

L'Enquête suisse sur la population active (ESPA) montre qu'environ 90'100 parents ayant des enfants âgés de moins de 4 ans seraient tout à fait disposés à commencer une activité lucrative si des solutions d'accueil pour enfants adéquates étaient disponibles. Une grande partie de ces parents sont des mères.

Des solutions d'accueil qui aident les parents à être professionnellement actifs (ESPA) selon leurs vœux entraînerait une augmentation de l'activité lucrative des mères: environ 18'000 d'entre elles (re)prendraient une telle activité, et 12'000 augmenteraient leur taux d'activité. Ce chiffre correspond à quelque 12'000 équivalents plein temps (dont 2200 en raison de l'augmentation du taux d'activité). Les mères ayant un faible niveau de formation seraient particulièrement intéressées par cette possibilité. Les pères ne souhaitent pas modifier leur taux d'activité.

Les 30'000 ménages concernés pourraient ainsi obtenir un revenu supplémentaire cumulé d'environ CHF 850 millions. L'amélioration toucherait autant le revenu des jeunes ménages que la couverture sociale des mères.

L'étude d'INFRAS/gfs montre également que les modèles de travail flexibles ou à temps partiel pour les pères, de même que les congés parentaux, sont des facteurs susceptibles d'influencer la compatibilité entre le travail et la vie de famille et, par conséquent, l'activité lucrative des mères.

**iv. Le développement des solutions d'accueil extrafamilial, de même qu'un allègement substantiel de la charge financière des parents permettent aux mères ayant un bas niveau de qualification d'obtenir une formation ou une activité lucrative.**

Le pourcentage le plus élevé de changement du taux de personnes actives est, comme on s'y attendait, celui des mères ayant le niveau de formation le plus bas. Le taux de personnes actives croîtrait de 5 points de pourcentage pour passer de 54% à 59%, et le taux d'activité professionnelle passerait de 63 à 68%. Explication possible: le souhait d'obtenir un revenu supplémentaire est particulièrement fort chez les mères de cette catégorie.

Du point de vue de la politique sociale et éducative, une autre catégorie de personnes pourrait profiter de cette amélioration: les 61'000 pères et mères qui ont des enfants de moins de 4 ans et qui eux-mêmes n'ont pas de formation postobligatoire. Ces parents admettent que le manque de solutions d'accueil pour enfants les empêche de réaliser la formation postobligatoire souhaitée.

### 3. Conclusions

La Fondation Jacobs tire les conclusions suivantes de ces deux études:

- Dans la plupart des cas, les enfants font partie du projet de vie des jeunes couples, tout comme le souhait de répartir équitablement les tâches familiales et les activités professionnelles.
- Si la société suisse entend rester le lieu où tous les citoyens et citoyennes (familles, parents, couples) ont la liberté de réaliser leur idéal de vie et leur modèle éducatif, il faut investir dans les solutions d'accueil extrafamilial pour enfants.
- Pour que les mères puissent participer au marché du travail dans une bien plus grande mesure, il est nécessaire de développer l'offre de telles solutions. Il faut aussi aménager des possibilités intéressantes de travail à temps partiel, des modèles d'horaire flexible (en particulier pour les pères) et un congé parental.
- Les mères sont celles qui bénéficient particulièrement d'une offre améliorée de structures d'accueil extrafamilial. Comme l'attestent des recherches scientifiques, les enfants de familles ayant un bas niveau de formation sont les plus susceptibles d'être intéressées par des solutions de qualité qui visent les enfants déjà à l'âge précoce de moins de 3 ans. Ce sont aussi les mères ayant un bas niveau de formation qui sont les plus sensibles à l'amélioration des conditions de l'accueil extrafamilial. En effet, elles peuvent ainsi accomplir ultérieurement une formation, accroître leur potentiel de placement sur le marché du travail et améliorer leur sécurité en prévision de la retraite. Ces parents – qui vivent souvent seuls avec leurs enfants – ont alors la possibilité de sortir de l'ornière de la pauvreté. Pour les familles, les problèmes économiques et sociaux s'accompagnent souvent de difficultés physiques et psychiques chez les parents. Le bien-être et le développement des enfants s'en trouvent affectés. Mais si les familles défavorisées peuvent accéder plus aisément aux solutions d'accueil extrafamilial de haute qualité pour les enfants, elles seront davantage en mesure de profiter des opportunités qui se présentent, les formations acquises leur seront plus profitables et leur sécurité sociale sera mieux assurée.
- S'il existe davantage d'offres de solutions d'accueil extrafamilial pour enfants, le revenu disponible des ménages s'accroîtra très nettement, notamment grâce à l'augmentation du taux d'activité lucrative des mères et à la diminution des dépenses au titre de la garde externe des enfants. En conséquence, la demande intérieure s'accroîtra, en particulier de la part des ménages ayant un indice de consommation élevé (familles). L'augmentation notable du volume d'activité salariale due aux mères ayant un bas niveau de formation est ressentie de manière positive principalement dans les ménages dont le revenu est faible, même en tenant compte des subventions que perçoivent ces familles.

## 4. Perspective

Ces deux études servent de référence pour d'autres recherches sur l'utilité d'une politique de la petite enfance. Certaines questions demeurent ouvertes:

- Comment amener sous un dénominateur commun la problématique du travail et de la famille, de même que celle de l'accueil, de la formation et de l'éducation des petits enfants? Comment concilier l'activité lucrative des parents et le besoin d'attachement et de développement des enfants?
- Comment s'assurer que l'offre de solutions d'accueil extrafamilial est suffisante en quantité et en qualité pour qu'elle soit utile aux enfants tout en demeurant supportable financièrement?
- Quels sont les autres facteurs utiles pour les parents afin qu'ils puissent réaliser leur idéal de vie, de travail et de famille (p. ex. modèles d'horaire de travail flexible également disponibles pour les pères, congé parental, suppression de la pénalité fiscale pour les couples mariés)? Comment ces facteurs se répercutent-ils sur les perspectives de la société et de l'économie nationale?

## 5. Contexte scientifique

### 5.1 Le rapport sur les familles 2017

Dans le rapport 2017 de la Confédération sur les familles<sup>3</sup>, François Höpflinger conclut que même si le nombre de familles ayant beaucoup d'enfants a diminué ces dernières décennies, il n'existe pas de renoncement à la famille en tant que modèle de vie. Seuls 6% des femmes de 20 à 29 ans souhaitent ne pas avoir d'enfant – la même proportion qu'il y a 20 ans. Le taux de natalité est certes plus faible que ne permet de le croire le désir d'enfant chez les femmes concernées. Cet écart est dû au net décalage temporel avec la fondation d'une famille: la fenêtre reproductive s'est rétrécie, avec pour conséquence une vie vécue dans l'urgence et le stress. Les personnes entre 25 et 40 ans ont alors la redoutable tâche de stabiliser la relation au sein du couple en gérant adéquatement les décisions importantes, de consolider la situation économique et la carrière professionnelle tout en fondant une famille, tout ceci dans une fenêtre de temps restreinte.

### 5.2 Répercussions de l'accueil extrafamilial sur l'enfant

Les solutions d'accueil extrafamilial pour les petits enfants âgés entre 0 et 4 ans rendent le travail et la vie de famille nettement plus compatibles pour les pères et les mères. Des recherches scientifiques démontrent également l'effet positif de solutions d'accueil préscolaires pour la plupart des enfants âgés de plus de 3 ans (Melhuish et al 2015). Les résultats concernant les solutions d'accueil pour les enfants âgés de moins de 3 ans restent toutefois mitigés: ils varient de positif à neutre, voire négatif. Pour les enfants de moins de 3 ans provenant de familles défavorisées, on observe que les résultats sont positifs sur le plan du développement cognitif, linguistique et de la socialisation, à condition que les solutions d'accueil extrafamilial soient de haute qualité. Par contre, si la qualité laisse à désirer, les effets sont nuls ou risquent même d'être négatifs. Une solution particulièrement efficace pour les enfants issus de familles défavorisées est l'utilisation combinée de programmes de visites à domicile et la fréquentation d'une crèche ou d'une halte-jeu. Les enfants âgés de moins de 3 ans qui ne proviennent pas d'une famille défavorisée bénéficient également de solutions d'accueil externes de haute qualité. En effet, leur développement sur le plan cognitif, linguistique et social est influencé de manière positive. La qualité médiocre d'une solution d'accueil extrafamilial représente un risque spécialement pour les enfants de familles défavorisées si le foyer familial n'offre aucun effet compensatoire.

<sup>3</sup> Cf. Höpflinger, François: Junge Familien in den letzten Jahrzehnten – zwischen Kontinuität und Wandel, in: Bericht des Bundesrates vom 26.4.2017, Familienbericht 2017, p. 8 ss.



---

# Garde des enfants et activité professionnelle: ce que les parents souhaitent **Version abrégée**

Zurich, 27 mars 2018

Susanne Stern, Eva Gschwend, Rolf Iten, Stephanie Schwab Cammarano

---

# Table des matières

I	Mandat, objectifs et questions	11
II	Méthodologie	11
III	Résultats	12
IV	Conséquences	19
	Bibliographie	20

## I Mandat, objectifs et questions

INFRAS a réalisé l'étude partielle sur le thème «offre d'accueil adéquate» en collaboration avec l'institut gfs.bern dans le cadre du projet de recherche de la Fondation Jacobs concernant l'impact de l'accueil extrafamilial d'enfants sur la compatibilité entre la famille et le travail («Etude d'impact compatibilité»). L'objectif principal de l'étude est de mettre en lumière les besoins des parents ou des futurs parents concernant la garde des enfants et la répartition entre la garde des enfants et l'exercice d'une profession. Il s'agit aussi d'évaluer la demande potentielle d'offres institutionnelles en Suisse et de montrer dans quelle mesure les offres d'accueil agissent sur cette demande et sur l'offre de travail pour les parents ayant des enfants d'âge préscolaire. Les principales questions soumises à l'étude sont les suivantes:

- Comment l'offre d'accueil institutionnelle pour les enfants d'âge préscolaire en Suisse se présente-t-elle et comment est-elle utilisée?
- Quels souhaits et quelles idées les parents ou futurs parents ont-ils concernant la garde des enfants, mais aussi concernant la répartition des ressources familiales pour l'exercice de la profession et la garde des enfants?
- Quels sont les facteurs empêchant ou, au contraire, favorisant l'utilisation des offres institutionnelles d'accueil pour les enfants?
- Quels sont les principaux obstacles à l'utilisation des offres de la part des familles socialement défavorisées?
- L'offre actuelle de solutions institutionnelles d'accueil des enfants répond-elle à la demande?
- Comment un développement et un soutien financier plus important de l'offre d'accueil institutionnelle se répercutent-ils sur l'activité professionnelle des mères?
- Que coûte l'aménagement d'une offre de bonne qualité et en adéquation avec la demande?

L'étude de compatibilité, avec trois différents volets, a pour objet les offres institutionnelles d'accueil extrafamilial d'enfants d'âge préscolaire. Il s'agit principalement des structures d'accueil de jour et des familles de jour. D'autres offres d'accueil et de formation pour les petits enfants comme les haltes-jeux ne sont pas pris en considération. En effet, étant par nature très limitées dans le temps, elles ont un faible impact sur la compatibilité entre la famille et le travail ou les études.

## II Méthodologie

### **Analyse des ouvrages existants et élaboration des hypothèses**

Dans un premier temps, les auteurs ont examiné les ouvrages existants sous l'angle des questions à l'étude et en ont tiré les hypothèses nécessaires aux recherches. Ils ont tenu compte des études et des données chiffrées relatives à l'offre et à l'utilisation des solutions d'accueil extrafamilial en Suisse, aux souhaits des parents ou futurs parents concernant l'accueil d'enfants et l'exercice d'une profession, et finalement aux interactions entre les offres d'accueil extrafamiliales et l'activité professionnelle.

### **Sondage auprès des ménages au moyen d'un modèle d'expérimentation des choix**

Les principales données chiffrées servant de référence au projet de recherche sont tirées d'un sondage en ligne auprès d'un échantillon représentatif d'environ 1000 personnes ayant ou non des enfants et vivant en Suisse. Ce sondage a été effectué par gfs.bern pendant la période d'août-septembre 2017. Cette enquête a été réalisée sur la base de ce qu'il est convenu d'appeler un modèle d'expérimentation des choix, qui permet aux personnes interrogées de choisir entre diverses formes et variantes d'offres d'accueil pour les enfants. En utilisant un modèle Logit multinominal et les données résultant de l'étude, il a été possible d'évaluer comment les contours des offres – p. ex. le prix, la qualité ou l'accessibilité – ou certaines caractéristiques des ménages comme le niveau de formation ou le revenu se répercutent sur la demande de solutions institutionnelles d'accueil des enfants en crèche ou en famille de jour. L'étude fournit également des informations permettant d'évaluer la manière dont l'offre et sa configuration impactent l'activité professionnelle, autrement dit le taux d'activité professionnelle des parents. Pour obtenir ces résultats, on a utilisé un modèle multilinéaire à niveaux multiples.

### Groupes cibles pour l'évaluation des besoins des familles socialement défavorisées

En complément du sondage en ligne et des calculs économétriques, on a établi des groupes cibles pour effectuer une étude qualitative des besoins des familles socialement défavorisées, principalement de celles ayant un faible revenu ou dont le niveau de formation est bas, et en partie des familles ayant de faibles connaissances d'une langue nationale. Les quatre entretiens avec les groupes cibles ont été réalisés en collaboration avec l'association a:primo, l'organe responsable du programme de visites à domicile schritt:weise. On a interrogé aussi bien des personnes chargées des visites à domicile que des parents participant au programme.

### Evaluations de la demande et de l'offre supplémentaire de travail pour trois scénarios différents

Afin de montrer les conséquences qu'entraîneraient des modifications de l'offre actuelle sur la demande et sur l'activité professionnelle des parents, on a retenu trois scénarios. Ceux-ci découlent des besoins exprimés dans le sondage en ligne et en fonction des groupes cibles par les parents ayant de petits enfants:

- Le **scénario 1 «disponibilité généralisée»** représente la situation où tous les parents disposent d'une crèche de qualité ou d'une famille de jour dans le voisinage, et où ces structures peuvent offrir des places libres en suffisance pour les familles qui en font la demande. Dans ce cas de figure, tous les parents ont le choix entre un accueil purement privé et un accueil dans une crèche ou une famille de jour pendant certains jours de la semaine.
- Le **scénario 2 «allègement financier plus conséquent pour les parents»** prévoit, en plus d'une disponibilité accrue des offres d'accueil, un abaissement du prix payé par les familles pour le service d'accueil, autrement dit un taux de subventionnement plus élevé. Cette solution représente un allègement de la charge financière pour les familles qui, au demeurant, assument souvent la plus grande partie des coûts de l'accueil.
- Quant au **scénario 3 «accès pour tous»**, il prévoit un degré d'amélioration supplémentaire sur le plan de l'accessibilité et du prix pour des parents, mais aussi sur le plan de la qualité des offres. L'objectif est que les familles défavorisées utilisent davantage les offres d'accueil et que les bénéficiaires soient, en fin de compte, les enfants, qui voient ainsi leurs opportunités éducatives améliorées.

Un modèle de simulation permet d'évaluer, pour chaque scénario, le nombre potentiel de places demandées dans les crèches et les familles de jour, et de comparer ces chiffres avec l'offre actuelle de places. De plus, pour chaque scénario, on effectue une évaluation du volume de travail supplémentaire mis à disposition pour les femmes ayant des enfants d'âge pré-scolaire (nombre supplémentaire d'équivalents à plein temps).

### Evaluation des coûts du développement de l'offre

Enfin, la présente étude fournit une évaluation approximative des coûts découlant du développement des offres d'accueil extrafamilial en fonction des trois scénarios.

## III Résultats

Les résultats les plus significatifs du sous-projet d'INFRAS/gfs.bern sont résumés ci-après en complément des principaux thèmes de l'étude.

### Comment l'offre d'accueil institutionnelle pour les enfants d'âge préscolaire en Suisse se présente-t-elle et comment est-elle utilisée?

Selon les estimations les plus récentes, il existe en Suisse environ 67'000 places dans des structures d'accueil de jour et des familles de jour (Interface/Université de Saint-Gall 2017). Ce chiffre, valable à l'échelle nationale, doit cependant être décliné en fonction des régions, où la situation peut être très variable. On observe un fossé «ville-campagne» et «est-ouest». L'offre d'accueil institutionnelle est nettement meilleure dans les villes que dans les communes des zones rurales, et cette offre est plutôt mieux développée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

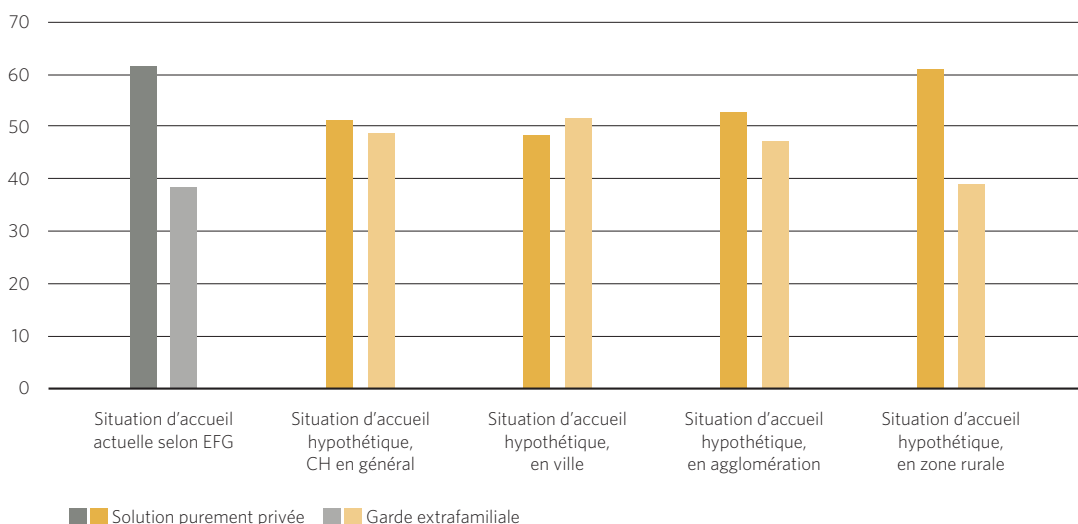
Diverses études suisses montrent en outre que la probabilité qu'une offre institutionnelle soit utilisée dépend surtout du statut socio-économique des parents. Plus le niveau de formation et le revenu sont élevés, plus il est aujourd'hui probable qu'une famille fasse appel à une crèche ou à une famille de jour. Ce constat ressort également de l'évaluation découlant du sondage en ligne mené dans le cadre du présent projet de recherche.

La forme d'accueil la plus fréquemment utilisée pour les enfants d'âge préscolaire en Suisse reste la prise en charge privée, non institutionnelle. Selon les statistiques de l'OFS sur les familles et les générations, 61% des familles ayant des enfants de moins de 4 ans font appel exclusivement à des structures d'accueil privées. Hormis les cas où la garde des enfants est assurée par la mère, ce sont le plus souvent les grands-parents qui prennent les enfants en charge.

### Quels souhaits et quelles idées les parents ou futurs parents ont-ils concernant la garde des enfants, mais aussi concernant la répartition des ressources familiales pour l'exercice de la profession et la garde des enfants?

Si les parents pouvaient choisir librement entre un accueil purement privé et une offre d'accueil institutionnelle pendant certains jours de la semaine, à peine la moitié d'entre eux (49%) confieraient leurs enfants à une crèche ou à une famille de jour pendant deux jours par semaine en moyenne, si l'on tient compte des prix et de la qualité des solutions d'accueil aujourd'hui. C'est ce qui ressort de l'enquête réalisée au moyen du modèle d'expérimentation des choix. La proportion de familles qui choisiraient une solution d'accueil institutionnelle est donc, dans l'hypothèse retenue, nettement plus élevée qu'aujourd'hui, puisque actuellement, seulement 39% des familles ayant des enfants d'âge préscolaire utilisent une solution d'accueil institutionnelle (cf. illustration 10)<sup>4</sup>. Il apparaît également que dans le cas où les crèches et les familles seraient disponibles partout en Suisse, comme le présuppose l'expérimentation des choix, la durée souhaitée pour le placement des enfants serait plus longue qu'aujourd'hui. La durée d'utilisation des solutions d'accueil se situe actuellement à 1,7 jour par semaine en moyenne (valeur résultant de l'échantillon), la durée souhaitée telle qu'exprimée le plus souvent dans l'expérimentation des choix atteignait environ deux jours par semaine. Les parents ayant des enfants âgés de moins de 1 an aimeraient, en moyenne, placer leurs enfants moins longtemps dans une crèche ou une famille de jour que ne le souhaitent les parents ayant des enfants âgés de plus de 1 an.

### Illustration 1: fréquence du choix des différentes offres d'accueil, toutes situations de choix confondues, en fonction du degré d'urbanisation (en pourcentage)



Explication: les colonnes grises représentent la situation actuelle en matière d'accueil pour les familles ayant des enfants âgés de moins de 4 ans, en moyenne suisse. Les colonnes jaunes indiquent la solution choisie en moyenne dans le cadre de l'expérimentation des choix. Graphique INFRAS. Source: Sondage gfs.bern; données recueillies par l'Office fédéral de la statistique sur les familles et les générations

<sup>4</sup> L'utilisation moins intensive des solutions d'accueil extrafamiliales dans la réalité que par rapport au cas de figure proposé peut aussi s'expliquer par le fait que les données EFG sont de 2013, tandis que le modèle d'expérimentation des choix date de 2017. Reste que les données relatives à l'utilisation actuelle tirées de l'EFG et celles provenant de notre échantillon correspondent assez bien.

Malgré la demande accrue de solutions d'accueil en crèche ou en famille de jour exprimée dans le cadre de l'expérimentation des choix, la garde d'enfants en milieu privé, non institutionnel, reste la forme d'accueil la plus importante. 28% des personnes interrogées ont indiqué n'avoir jamais opté pour un accueil en institution, aussi avantageuse et accessible qu'ait pu être l'offre disponible. On peut ainsi admettre que ces familles choisiraient à nouveau une solution purement privée, même en cas de développement des offres et de diminution du prix. L'étude PRN52 réalisée en 2005, où une approche similaire a été choisie (Stern et al. 2005), montrait déjà qu'une proportion d'un tiers des parents ne choisissaient jamais une solution d'accueil en institution.

Les résultats du sondage permettent aussi de conclure qu'une majorité de parents et de futurs parents souhaitent que les deux personnes du couple puissent travailler. Si les personnes interrogées ayant des enfants sont les plus favorables au modèle «l'homme travaille à plein temps, la femme à temps partiel» et vivent, pour la majorité d'entre eux, selon ce modèle, les personnes n'ayant pas d'enfants sont majoritairement d'avis qu'il faut aménager une répartition égale des rôles. Le modèle «les deux parents travaillent à temps partiel» est très populaire parmi les «futurs» parents. Les «futurs» pères interrogés lors du sondage indiquent également qu'ils aimeraient travailler, en moyenne à taux d'activité de 83%, s'ils avaient des enfants. S'agissant des «futures» mères, elles souhaiteraient travailler à un taux d'activité en moyenne de 55%, si elles avaient un enfant. Mais si l'on observe la manière dont se répartissent les modèles de travail pour les parents ayant de petits enfants, on constate que le modèle «tous les deux travaillent à temps partiel» atteint une proportion d'à peine 7,5% (SAKE 2014). Ce décalage considérable par rapport aux idées et souhaits exprimés lors du sondage permet de penser qu'une telle répartition des rôles est difficilement réalisable. Les résultats du sondage ne permettent pas d'identifier avec certitude quels sont les obstacles principaux empêchant la réalisation d'un modèle familial selon lequel les deux partenaires assument une partie de la garde des enfants tout en travaillant à temps partiel. D'une part, l'insatisfaction face à la situation actuelle est clairement exprimée dans le cadre du sondage: presque deux tiers des personnes interrogées sont d'avis qu'en Suisse, il n'existe pas suffisamment de solutions d'accueil payables pour que toutes les familles puissent librement choisir leur modèle de fonctionnement interne et pour l'exercice d'une profession. D'autre part, il ressort également de la partie descriptive du sondage que pour les personnes interrogées, la «disponibilité de solutions d'accueil extrafamilial» n'est pas le facteur principal pour savoir si et dans quelle mesure l'un des deux partenaires travaille ou assume la garde des enfants. Pour les parents, le plus important est que l'arrangement concernant l'exercice de la profession et la garde des enfants soit bon pour l'enfant et qu'il représente «globalement une bonne solution d'accueil».

### **Quels sont les facteurs empêchant ou, au contraire, favorisant l'utilisation des offres d'accueil pour les enfants?**

Il découle des paramètres de l'expérimentation des choix que les principaux facteurs influençant la demande sont le prix et l'accessibilité des solutions d'accueil pour les enfants. Plus le prix est bas et plus une solution d'accueil est accessible (c.-à-d. proche du domicile), plus il est probable que les parents placent leur enfant dans une crèche ou une famille de jour. La qualité – décrite dans l'expérimentation des choix comme le taux de personnel d'accueil qualifié sur le plan pédagogique – se révèle également être un facteur déterminant. Cependant, une bonne qualité ou une proportion élevée de personnes pédagogiquement qualifiées n'a qu'une faible influence sur la demande. Même des heures d'ouverture plus longues en soirée ont un faible effet positif sur la demande de crèches. Quant à la flexibilité de l'offre – autrement dit la possibilité de pouvoir adapter le volume de l'accueil à court terme –, elle n'a aucun effet significatif sur la demande.

Les effets d'une réduction de prix ont été simulés pour les deux scénarios «allègement financier plus conséquent» et «accès à tous». Lorsque le prix de l'accueil en crèche selon le scénario «allègement financier plus conséquent» diminue pour passer de CHF 90 par jour à CHF 60 par jour (et de CHF 75 à CHF 50 dans une famille de jour), la demande potentielle augmente et passe de 49% à 59% des ménages ayant des enfants de moins de 4 ans. Si l'on admet que le prix pour tous les ménages est abaissé à CHF 30/jour pour l'accueil en crèche et à CHF 25/jour en famille de jour et que, parallèlement, l'accessibilité des offres est encore améliorée (comme dans le cas du scénario «accès pour tous»), le potentiel moyen de demande passe même à 69% des ménages ayant des enfants de moins de 4 ans.

Mais le choix d'une crèche ou d'une famille de jour dépend également de facteurs socio-démographiques. D'une part, il existe des différences régionales: une famille vivant dans une région rurale choisira moins souvent – toutes choses étant égales par ailleurs – une solution d'accueil extrafamiliale qu'une famille vivant en milieu urbain ou dans une grande ville. Le même constat vaut pour la Suisse alémanique par rapport à la Suisse romande: une famille de Suisse alémanique optera moins souvent pour une crèche ou une famille de jour qu'une famille de la partie francophone du pays. Mais la demande varie également en fonction d'autres caractéristiques familiales telles que l'âge de la mère, le nombre d'enfants ou l'origine géographique: les familles dont la mère a déjà un certain âge, qui comptent peu d'enfants et qui sont issues de l'immigration choisissent plus volontiers les solutions d'accueil en institution. La répartition existante du travail et de la garde des enfants entre les parents a également une influence sur la demande. Plus une famille fait déjà appel aux structures d'accueil de jour et aux familles de jour, plus elle optera facilement pour ces solutions dans le cadre de l'expérimentation des choix. De plus, les couples qui ont choisi une répartition égale du travail choisissent plus volontiers une crèche ou une famille de jour. Enfin, le niveau de revenu et de formation des parents joue également un rôle sur le choix d'une solution institutionnelle ou non: toutes choses étant égales par ailleurs, la demande est plus élevée chez les familles ayant un revenu relativement important que chez celles dont le salaire est moyen ou faible. S'agissant du niveau de formation, on note un détail intéressant: autant un niveau de formation élevé qu'un niveau de formation bas ont un effet positif sur la demande, contrairement aux cas où le niveau de formation est moyen.

#### **Quels sont les principaux obstacles à l'utilisation des offres de la part des familles socialement défavorisées?**

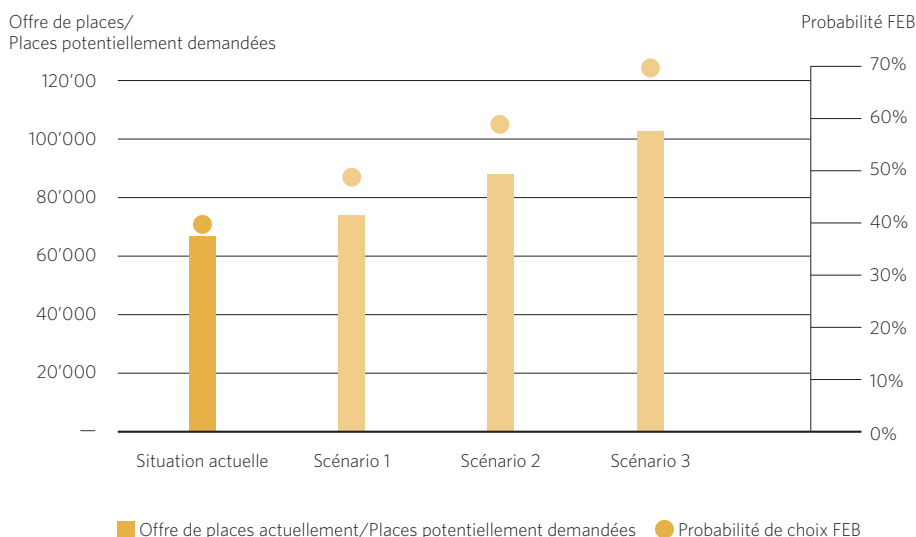
Même si plusieurs études montrent que les enfants de familles défavorisées sont ceux qui profitent le plus d'une offre d'accueil institutionnelle et que cette prise en charge se répercute de manière positive sur leurs opportunités éducatives, ces familles utilisent relativement peu l'offre de crèches ou de familles de jour. Comme le montrent les entretiens avec les groupes cibles, le prix représente actuellement l'obstacle le plus important. Les personnes interrogées témoignent d'un véritable cercle vicieux: les familles ne trouvent pas de place en crèche à un prix abordable. Il est donc impossible, pour les mères en particulier, d'améliorer leurs qualifications, de suivre une formation continue ou d'exercer régulièrement leur métier. Elles n'ont aucune chance d'assurer un revenu stable qui leur permettrait de payer une place en crèche.

Le deuxième obstacle par ordre d'importance, selon les déclarations des personnes interrogées, est le manque d'information. Des informations suffisantes sur les diverses possibilités d'accueil des enfants et les subventions ne touchent pas toutes les familles. Ce constat résulte autant des entretiens réalisés avec les personnes effectuant les visites à domicile dans le cadre du programme schritt:weise qu'avec les parents participant au programme. Les familles ne connaissent pas les possibilités qu'offrent les subventions communales ou la manière de présenter une requête de soutien financier à la commune. Des formulaires compliqués ou un grand nombre de documents à remplir représentent trop de tracas administratifs pour beaucoup de familles. Seules les personnes bénéficiant d'un niveau de formation élevé dans leur pays d'origine ou les personnes possédant une maîtrise suffisante d'une langue nationale sont capables de venir à bout des formulaires. De plus, des offres facilement accessibles comme des cours de langue avec garde d'enfants intégrée ou des cours de langue mère-enfant ne sont pas suffisamment connues. Dans bon nombre de communes, il existe en outre de longues listes d'attente pour les places en crèche, ce qui entraîne un effet dissuasif pour les familles.

#### **L'offre actuelle répond-elle à la demande?**

Pour pouvoir répondre à un niveau de demande de 49% tel qu'estimé selon le scénario «disponibilité généralisée», il faut prévoir 74'000 places à plein temps en crèche et en famille de jour dans toute la Suisse. L'offre actuelle étant d'environ 67'000 places, il manque donc 7000 places d'accueil en crèche et en famille de jour pour pouvoir répondre au volume pressenti de la demande aux prix actuels. La demande augmente sans cesse en fonction de l'optimisation des différents paramètres de l'offre. Avec le scénario 2, qui prévoit un allègement financier plus conséquent pour les parents, la différence par rapport à l'offre actuelle de places est déjà de 21'000 places. Si l'on envisage le scénario 3 «accès pour tous», selon lequel les tarifs sont diminués pour atteindre le niveau de nos pays voisins et l'accessibilité et la qualité sont encore améliorés d'un cran supplémentaire, la différence se situe à environ 36'000 places.

## Illustration 2: places demandées et probabilités de choix d'une offre d'accueil institutionnelle, actuellement et par scénario



sc. 1 = scénario «disponibilité généralisée», sc. 2 = scénario «allègement financier plus conséquent pour les parents», sc. 3 = scénario «accès pour tous». AEF= accueil extrafamilial

Graphique INFRAS. Source: calculs indépendants basés sur le sondage gfs.bern; données recueillies par l'Office fédéral de la statistique sur les familles et les générations

L'évaluation régionale montre que dans certaines régions – principalement les villes de Suisse romande et de Suisse alémanique –, l'offre actuelle répond déjà aux demandes évaluées, du moins selon le scénario 1. Il convient toutefois de considérer que bon nombre de places en crèche sont occupées par des enfants de l'extérieur, dont les parents travaillent dans la ville en question et n'ont pas trouvé de place d'accueil au lieu de domicile. Par conséquent, il existe aujourd'hui dans de nombreuses villes des demandes non satisfaites, une situation qui pourrait toutefois être résolue si l'offre de places d'accueil est développée dans les autres agglomérations et à la campagne. La présente étude a le mérite de montrer clairement que les parents préfèrent placer leurs enfants au lieu de domicile qu'au lieu de travail.

### Comment un développement et des subventions plus importantes de l'offre d'accueil institutionnelle se répercutent-ils sur l'activité professionnelle des mères?

Il ressort de l'expérimentation des choix que l'accessibilité, le prix et la qualité des offres d'accueil ont une influence considérable non seulement sur la demande, mais également sur le taux de l'activité professionnelle. Autrement dit, une diminution du prix, une meilleure accessibilité ou une qualité plus élevée des offres d'accueil institutionnelles entraînent un temps de travail plus élevé. Les facteurs de l'accessibilité et du prix sont ceux qui produisent l'effet le plus important. L'effet de la qualité est peu marqué. Selon le modèle d'évaluation utilisé, d'autres paramètres, comme les heures d'ouverture ou la flexibilité, n'ont aucune influence notable sur l'offre de travail. S'agissant de ces observations, il est utile de préciser que ce modèle ne livre des conclusions intéressantes qu'en ce qui concerne le taux d'activité professionnelle des femmes. Les mères réagissent donc plus fortement que les pères à une modification de l'offre d'accueil extrafamilial. En fait, ce résultat n'est pas surprenant, puisque la plupart des mères ayant des enfants d'âge préscolaire travaillent à temps partiel, ce qui leur permet d'être plus flexible lorsqu'il s'agit de modifier leur taux d'activité professionnelle.

Il est intéressant de relever que la diminution des prix a un effet plus fort sur les femmes ayant un niveau de formation moyen que sur celles ayant une formation supérieure. Nous interprétons cette observation ainsi: les femmes ayant une formation supérieure et qui n'exercent pas d'activité professionnelle ou ont un emploi à temps partiel ont des coûts d'opportunité plus élevés et sont donc plus disposées à amortir les investisse-

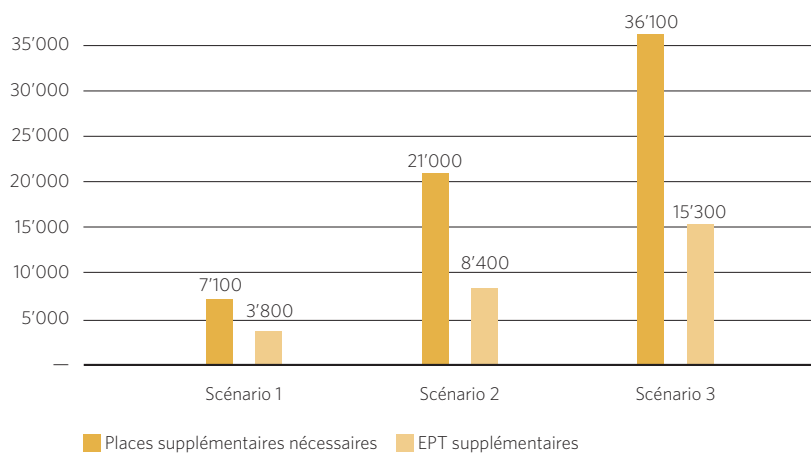


ments dans le domaine éducatif<sup>5</sup>. S'agissant des femmes ayant un bas niveau de formation, le faible nombre de cas dans l'échantillon ne permet pas d'établir un lien significatif entre le prix et la formation. Les entretiens qualitatifs par groupe cible livrent cependant certaines indications montrant que ce groupe serait particulièrement sensible à une diminution des prix. De nombreuses femmes ayant un bas niveau de formation – ou un titre de formation non reconnu en Suisse – devraient préalablement accomplir une formation complémentaire ou, tout au moins, suivre des cours de langue pour pouvoir trouver un emploi. L'effet sur la prise d'un emploi ou sur une augmentation du temps de travail serait donc plutôt sensible à moyen terme pour cette catégorie de femmes.

Dans les trois scénarios, il en résulte des augmentations de temps de travail se situant en moyenne entre 1,4 et 5,6 points de pourcentage de poste pour toutes les femmes ayant des enfants âgés entre 0 et 4 ans. Ceci correspond à une augmentation de l'offre de travail atteignant entre 3800 et 15'300 équivalents de poste à plein temps (cf. illustration). Une analyse descriptive de l'expérimentation des choix montre en outre que les personnes qui contribuent le plus à cette offre supplémentaire de travail sont principalement les femmes actuellement sans activité professionnelle et ayant des enfants âgés de moins de 4 ans.

### Illustration 3: aperçu des places supplémentaires nécessaires et des EPT supplémentaires mis à disposition par les mères ayant des enfants âgés de moins de 4 ans dans les trois scénarios

(Nombre de places/nombre d'EPT)



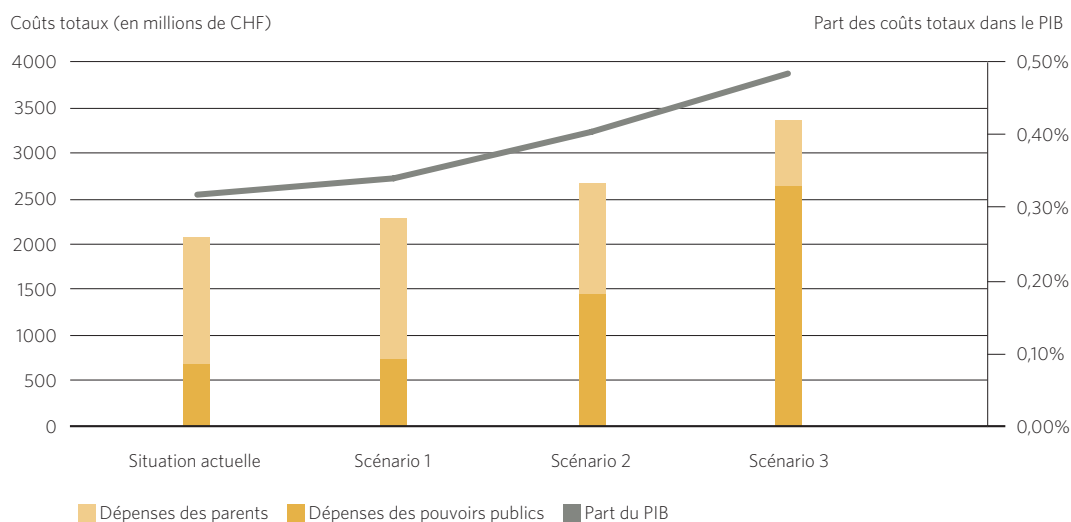
EPT = équivalent plein temps. sc. 1 = scénario «disponibilité généralisée», sc. 2 = scénario «allègement financier plus conséquent pour les parents», sc. 3 = scénario «accès pour tous».

### Que coûte une offre d'accueil de qualité et en adéquation avec la demande?

Compte tenu de l'offre de places actuelle, les coûts totaux de l'accueil en structure de jour se situent, selon nos estimations, à près de CHF 2100 millions par année. Dans le cas d'un développement selon les trois scénarios définis, les coûts supplémentaires atteindraient environ CHF 200 millions (scénario «disponibilité généralisée»), voire CHF 1300 millions par année (scénario «accès pour tous»). De plus, en raison des subventions plus importantes pour les places d'accueil, les coûts sont transférés des parents aux pouvoirs publics.

Le graphique suivant montre les coûts totaux de l'offre de places aujourd'hui et dans les trois scénarios proposés, de même que la part de financement assurée par les pouvoirs publics et par les parents. La ligne rouge montre la part des coûts totaux dans le produit intérieur brut pour l'année 2016.

<sup>5</sup> De plus, les coûts de l'accueil pour les femmes ayant une formation supérieure et étant donc plus à même d'obtenir un salaire élevé sont relativement plus acceptables compte tenu du revenu. Un changement de prix modifie donc plus fortement le rapport entre le coût et le revenu pour les femmes ayant un revenu moyen que pour celles ayant un salaire élevé.

**Illustration 4: coûts totaux des places en structure d'accueil de jour et en famille de jour dans les trois scénarios**

sc. 1 = scénario «disponibilité généralisée», sc. 2 = scénario «allègement financier plus conséquent pour les parents»,  
 sc. 3 = scénario «accès pour tous», PIB = produit intérieur brut (2016)

Graphique INFRAS

Etant donné que le prix pour les parents selon le scénario 2 et le scénario 3 par rapport à aujourd'hui et au scénario 1 est inférieur, la part des coûts payée par les pouvoirs publics et/ou d'autres acteurs est plus élevée. Dans le scénario 3, la part de financement des parents se situe à environ un cinquième, une valeur qui évolue dans la fourchette de ce que paient les parents chez nos voisins allemands, français et autrichiens (INFRAS/ Université de Saint-Gall 2015).

Actuellement, les dépenses totales consenties pour l'accueil en structure de jour et en famille de jour représentent environ 0,32% du PIB. Si l'on considère uniquement les dépenses des pouvoirs publics, ce chiffre atteint environ 0,1% du PIB. Dans le scénario comprenant le développement le plus poussé – le scénario «accès pour tous» –, la part des pouvoirs publics se situerait à 0,4% du PIB suisse et les coûts totaux représenteraient à peine 0,5% du PIB. En moyenne, les dépenses publiques dans les Etats de l'OCDE au titre de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance atteignent environ 0,8% du PIB (OCDE 2016).

## IV Conséquences

Nous déduisons des résultats de la présente étude partielle que l'offre existante de crèches et de familles de jour, malgré un fort développement dans ce domaine ces dix dernières années, ne parvient toujours pas à satisfaire la demande potentielle. Il est nécessaire de développer l'offre d'accueil institutionnel, en particulier dans les agglomérations et les régions rurales en fonction de la demande. Le développement de l'accueil institutionnel se révèle aussi être un levier permettant de mieux exploiter le potentiel de travail des femmes. Cependant, un développement de l'offre, s'il n'est pas accompagné d'une diminution des tarifs pour les parents, n'apporte qu'une amélioration mineure de l'offre de services. Les parents ne sont disposés à augmenter leur taux d'occupation qu'à partir du moment où ils bénéficient d'un allègement de leur charge financière.

Il est évident que le développement de l'offre, parallèlement avec un taux de subventions plus élevé de la part des pouvoirs publics, entraînera un certain coût. Les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes au titre des activités d'accueil dans les crèches et les familles de jour représentent aujourd'hui environ 0,1% du PIB. Ce montant est nettement inférieur à celui que d'autres pays européens dépensent pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance. Dans ce domaine, la Suisse est en retard, même si bon nombre de cantons et de communes ont beaucoup investi dans le développement des offres institutionnelles ces dernières années.

Les investissements consentis dans le développement d'une palette de services d'accueil de qualité et répondant aux besoins se révéleront vraisemblablement payants à moyen et à long terme. En effet, une augmentation du taux d'activité des mères ayant des enfants d'âge préscolaire entraîne non seulement un supplément de revenu pour cette catégorie de femmes (cf. B.S.S. 2018), mais aussi un appoint de recettes fiscales pour l'Etat, une diminution du risque de pauvreté en cas de divorce et pendant la vieillesse, de même qu'une réduction des dépenses sociales. Ainsi, au moins une partie des coûts occasionnés par le développement de l'offre de prestations serait compensée. Parmi les effets utiles pour les femmes concernées sur le plan économique en général, il faut également mentionner les effets produits par l'amélioration des opportunités éducatives des enfants issus de familles socialement défavorisées. Le montant de ce «rendement éducatif», tout comme celui des économies qui en résultent pour les systèmes éducatif, social et judiciaire ainsi que dans le domaine de la santé, ne peut pas être chiffré avec précision pour l'instant en ce qui concerne la Suisse, faute de données adéquates.

Pour améliorer la compatibilité entre le travail et la vie de famille, il ne suffit cependant pas de développer les offres d'accueil institutionnelles. Comme l'étude le montre, la plupart des parents souhaitent faire garder leurs enfants le plus souvent dans un environnement privé. Pour pouvoir tenir compte de cet impératif, il faut créer les conditions-cadres permettant aux pères de prendre une part plus active à la garde des enfants. Les éléments requis pour la réalisation des conditions sont, d'une part, l'existence d'un congé parental et, d'autre part, la possibilité pour les pères de travailler à temps partiel pendant toute la durée de la petite enfance, jusqu'au début de l'école, voire au-delà.

# Bibliographie

- Avenir Suisse 2017:** Krippenförderung: Alles umsonst?
- Bainbridge, J., Meyers, M. K., Waldfogel, J., 2003:** Child care reform and the employment of lone mothers. *Social Science Quarterly*, 84(4), 771–791.
- Baker, M., Gruber, J., Milligan, K., 2008:** Universal child care, maternal labor supply, and family well-being. *Journal of Political Economy*, 116(4), 709–745.
- BFS 2016:** Familienergänzende Kinderbetreuung. Europäischer Vergleich.
- BFS 2017:** Familien in der Schweiz. Statistischer Bericht 2017.
- Blau, D. M., Tekin, E., 2007:** The determinants and consequences of child care subsidies for single mothers in the USA. *Journal of Population Economics*, 20, 719–741.
- Bonoli, G., Vuille, S., 2013:** L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud. Idheap.
- BSS 2018: Politik der frühen Kindheit:** Eltern-erwerbstätigkeit.
- Bundesamt für Sozialversicherungen BSV 2017:** Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung: Bilanz nach 14 Jahren (Stand 1. Februar 2017).
- Burger, K., Neumann, S., Brandenberg, K., 2017:** Studien zur frühkindlichen Bildung, Betreuung und Erziehung in der Schweiz: Eine Bestandesaufnahme, erstellt im Auftrag der Jacobs Foundation. Universität Fribourg und Universität Genf.
- Cascio, E. U., 2009:** Maternal labor supply and the introduction of kindergartens into american public schools. *Journal of Human Resources*, 44(1), 140–170.
- EACEA & Eurydice 2014:** Eurydice Policy Brief. Frühkindliche Betreuung, Bildung und Erziehung 2014. Brüssel: Eurydice.
- Ecoplan 2008:** Kosten Kindertagesstätten. Im Auftrag des Sozialamtes des Kantons Bern. Kurzversion.
- Ecoplan 2015:** Qualitätsvorgaben für Kindertagesstätten in den Kantonen, Stand 31. August 2014 im Auftrag der SODK.
- Felfe, C., Lalive, R., 2012:** Early Child Care and Child Development: For Whom it Works and Why. CESIFO Working Paper.
- Fitzpatrick, M. D. 2012:** Revising our thinking about the relationship between maternal labor supply and preschool. *Journal of Human Resources*, 47(3), 583–612.
- Fritschi, T., Tom, O., Stein, A., Bock-Famulla, K., 2008:** Volkswirtschaftlicher Nutzen von frühkindlicher Bildung in Deutschland. Bern: BASS.
- gfs.bern 2017:** Familienexterne Kinderbetreuung für die Kleinsten – ja, aber nicht um jeden Preis. Im Auftrag von INFRAS zuhanden der Jacobs Foundation. AutorInnen: Petra Huth, Aaron Venetz, Urs Bieri. September 2017.
- Giudici, F., Bruno, D., 2016:** Le strategie di custodia nella prima infanzia e i fattori che le determinano: Costi, disponibilità dei servizi o preferenze dei genitori? *Dati Statistiche e Società* 1–2016.
- Greene, W. H., 2003:** *Econometric Analysis*, Prentice Hall, chapter 21.
- Havnes, T., Mogstad, T., 2011:** No child left behind: Universal child care and children's long-run outcomes. *American Economic Journal*.
- INFRAS 2012:** Familienfreundliche Steuer- und Tarifsyste-me – Vergleich der Kantone Basel-Stadt und Zürich. Im Auftrag der Abteilungen für die Gleichstellung von Frauen und Männern der Kantone Zürich und Basel-Stadt.
- INFRAS 2017:** Familien- und schulergänzendes Betreuungsangebot im Kanton St. Gallen. Schlussbericht.
- INFRAS/Universität St. Gallen 2013:** Familienergänzende Kinderbetreuung und Gleichstellung. Schlussbericht des gleichnamigen NFP60-Forschungsprojekts.
- INFRAS/Universität St. Gallen 2015:** Analyse der Vollkosten und der Finanzierung von Krippenplätzen in Deutschland, Frankreich und Österreich im Vergleich zur Schweiz. In: Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Forschungsbericht 3/15. Bundesamt für Sozialversicherungen (Hrsg).
- INFRAS/Universität St. Gallen 2015:** Analyse der Vollkosten und der Finanzierung von Krippenplätzen in Deutschland, Frankreich und Österreich im Vergleich zur Schweiz. Schlussbericht.
- INFRAS/Universität St. Gallen 2016:** Whitepaper zu den Kosten und Nutzen einer Politik der frühen Kindheit. Im Auftrag der Jacobs Foundation.
- Melhuish, E., Ereky-Stevens, K., Petrogiannis, K., Ariescu, A., Penderi, E., Rentzou, K., Tawell, A., Leseman, P., Broekhuisen, M., 2015:** CARE: A review of research on the effects of Early Childhood Education and Care (ECEC) upon child development. Brussels: European Commission.
- Morissey, T., 2017:** Child care and parent labor force participation: a review of the research literature. *Review of Economic Household* 15:1–24.
- Mosimann, A., Giger, N., 2008:** Zwischen Partei-politik und gesellschaftlicher Notwendigkeit. Familienergänzende Kinderbetreuung auf kommunaler Ebene. *Soziale Welt*, 59 (3), 227–246.
- Mirante, S., Galli, M., Giudici, F., 2016:** I servizi di custodia della prima infanzia: un aggiornamento degli indicatori della domanda e dell'offerta. *Dati Statistiche e Società* 1–2016.
- OECD 2011:** *Doing Better for Families*. Paris: OECD Publishing.
- OECD 2016:** *Education at a Glance 2016*: OECD Indicators, OECD Publishing, Paris.

**Preisüberwachung 2011:** Maximaltarife in Kindertagesstätten.

**Ramsden, A., 2015:** Labour Market Effects of Child Care Vouchers: Evidence from a Quasi-Natural Experiment. Working Paper/Dissertation HSG

**Schlanser, R., 2011:** Wer nutzt in der Schweiz Kinderkrippen? Soziale Sicherheit CHSS, 3, 139–143.

**Schmid, T., Kriesi, I., Buchmann, M., 2011:** Wer nutzt familienergänzende Kinderbetreuung? Die Betreuungssituation 6-jähriger Kinder in der Schweiz. Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue Suisse de Sociologie = Swiss Journal of Sociology, 37(1):9–32.

**Sozialdepartement der Stadt Zürich 2017:** Report Kinderbetreuung. Leistungen 2016.

**Stern, S., Banfi, S., Tassinari, S. 2006:** Krippen und Tagesfamilien in der Schweiz. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale. Bern, Stuttgart, Wien: Haupt.

**Tiresia/INFRAS 2015:** Bisogni e necessità delle famiglie ticinesi con almeno un bambino fra 0 e 4 anni.

**Widmer, E., Schicka, M., Ernst Stähli, M., Le Goff, J.**

**M., Levy, R., 2012:** «If I had known our couple turned that way, I would not have stopped working»: A biographical account of labour force participation and conjugal love. Sociologia e Politiche Sociali, 15, 29–49.

**Windzio, M., Teltemann, J., 2013:** Empirische Methoden zur Analyse kontextueller Faktoren in der Bildungsforschung. In Bildungskontexte, Becker, R., Schulze, A. (Hrsg.). Springer Fachmedien Wiesbaden.

**Zollinger, C., Widmer, T., 2014:** Vereinbarkeitspolitik als Gefahr für die Gleichstellung und den sozialen Zusammenhalt? Soziale Sicherheit CHSS, 4, 219–223.



---

# Solutions d'accueil extrafamilial pour enfants: répercussions sur l'activité professionnelle des parents

## Résumé

Bâle, le 23 mars 2018

---

**B , S , S .**

VOLKSWIRTSCHAFTLICHE BERATUNG

---

---

# Table des matières

<b>Liste des abréviations</b>	<b>24</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>25</b>
<b>2. Activité lucrative des parents: statu quo et souhaits</b>	<b>25</b>
2.1 Nombre de parents exerçant une activité professionnelle aujourd'hui	26
2.2 Un souhait: travailler davantage	27
<b>3. Modèle de marché du travail «pères et mères»</b>	<b>28</b>
<b>4. Résultats</b>	<b>29</b>
4.1 Scénario ESPA	29
4.2 Scénarios INFRAS	31
<b>5. Accueil des enfants et formation complémentaire</b>	<b>33</b>
5.1 Parents sans formation	33
5.2 Défis pour la formation complémentaire	33
<b>6. Classification et conclusion</b>	<b>34</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>36</b>

## Liste des abréviations

AVS	Assurance vieillesse et survivants
Art.	Article
LFPr	Loi sur la formation professionnelle
OFS	Office fédéral de la statistique
CHF	Franc suisse
ESS	Enquête sur la structure des salaires
Oblig.	Les personnes ont obtenu au maximum un titre de fin de scolarité obligatoire
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
ESPA	Enquête suisse sur la population active
Sec. II	Le titre de formation le plus élevé relève du niveau secondaire II; les titulaires ont donc terminé un apprentissage ou une formation similaire
SESAM	Protection sociale et marché du travail
Tert. A	Les personnes de cette catégorie détiennent un titre universitaire, d'une EPF, d'une HES ou d'une haute école pédagogique
Tert. B	Le titre de formation le plus élevé relève du niveau tertiaire B, à savoir une formation professionnelle supérieure, d'une école technique et/ou supérieure, FPS, ETS ou ESCEA
EPT	Equivalent plein temps
CFC	Certificat fédéral de capacité



## 1. Introduction

De nombreuses voix s'élèvent en Suisse depuis quelques années pour que l'on améliore les offres d'accueil extrafamiliales des enfants. La Confédération a investi 353 millions de francs depuis 2003 par le biais de ses programmes de financement initial destiné aux crèches. Globalement, plus de 31'000 places en crèche ont été créées depuis 2003.<sup>6</sup> L'offre de places reste cependant relativement limitée par rapport à d'autres pays comme la France, le Danemark, la Belgique ou la Suède.<sup>7</sup>

La compatibilité entre le travail et la vie de famille est au cœur du débat sur l'amélioration de l'offre dans le domaine de l'accueil extrafamilial.<sup>8</sup> Les représentants des milieux économiques relèvent régulièrement le manque de main-d'œuvre qualifiée et voient dans les parents ayant un faible taux d'activité professionnelle un réservoir de compétences à exploiter (précisons au passage qu'aujourd'hui, ce sont surtout les mères qui se chargent de la garde des enfants et qui seraient susceptibles d'augmenter leur temps de travail)<sup>9</sup>. Un élargissement de l'offre de main-d'œuvre entraînerait un accroissement de la création de valeur pour l'économie. De plus, le fait d'augmenter le taux d'activité lucrative et le temps de travail des parents peut être considéré comme une mesure possible pour réduire l'immigration de travailleurs en Suisse<sup>10</sup>. Quant aux parents eux-mêmes, une meilleure palette de services d'accueil pour leurs enfants leur permettrait, selon l'hypothèse retenue, d'exercer leur métier et d'obtenir un revenu plus important pour toute la famille.

Dans le débat sur une augmentation de l'activité professionnelle des mères résultant d'une meilleure offre de solutions d'accueil pour leurs enfants, il ne faut pas seulement tenir compte des effets à court terme, autrement dit de l'accroissement du revenu des deux parents pendant les années où les enfants doivent être gardés. Il s'agit aussi de considérer les répercussions à long terme sur le plan du capital humain: une interruption de l'activité professionnelle (p. ex. en raison d'une pause maternité de plusieurs années) entraîne une érosion du capital humain dans les professions touchées. Les conséquences négatives sur la productivité et le revenu sont alors ressenties pendant plusieurs années après la pause maternité.

La présente étude se concentre sur la manière dont une offre de solutions d'accueil extrafamiliales agirait sur le revenu d'une activité professionnelle des parents d'enfants âgés de moins de 4 ans. Pour le découvrir, on a adopté une approche déterministe simple permettant de calculer comment l'augmentation de l'activité professionnelle des parents influence le revenu. On a choisi un horizon temporel de 30 ans. Ce modèle permet de différencier les niveaux de formation des parents.

La structure du présent résumé<sup>11</sup> se présente ainsi: le chapitre 2 décrit en détail la situation actuelle concernant le revenu des parents. Le chapitre 3 explique le modèle «pères et mères» développé pour la Fondation Jacobs. Le chapitre 4 présente les résultats des analyses. Le chapitre 5 contient un aparté sur la question de savoir dans quelle mesure les solutions d'accueil pour les enfants sont utiles pour les mères et les pères n'ayant pas de formation du niveau secondaire II et qui souhaitent obtenir une formation professionnelle compte tenu de leur situation. Le chapitre 6 répertorie les résultats et dresse un bilan final.

## 2. Activité lucrative des parents: statu quo et souhaits

Les lignes qui suivent comparent la situation de revenu des parents ayant des enfants âgés de moins de 4 ans avec celle des hommes et des femmes n'ayant pas d'enfant de cet âge. La base de données utilisée pour les tableaux et les illustrations est la base SESAM de l'Office fédéral de la statistique.<sup>12</sup> Pour obtenir un échantillon suffisamment représentatif des parents ayant des enfants âgés de moins de 4 ans, nous avons regroupé les données SESAM des années 2010 à 2015.

<sup>6</sup> DFI (2017, page 2): dans l'ensemble, plus de 54'000 places d'accueil ont été créées: plus de 31'000 structures d'accueil pour enfants et plus de 23'000 offres d'accueil extrascolaires.

<sup>7</sup> OCDE (2016, page 3).

<sup>8</sup> Bühler, S. (2004, page 6) et Müller M., Lanfranconi, L., M., Fuchs, G. et Rabhi-Sidle (2017, page 5).

<sup>9</sup> SECO (2016, page 11).

<sup>10</sup> Flückiger, J. (2014), article NZZ et Degen, K., Ragni, T. Bieri, D. et Marti, S. (2016, page 8).

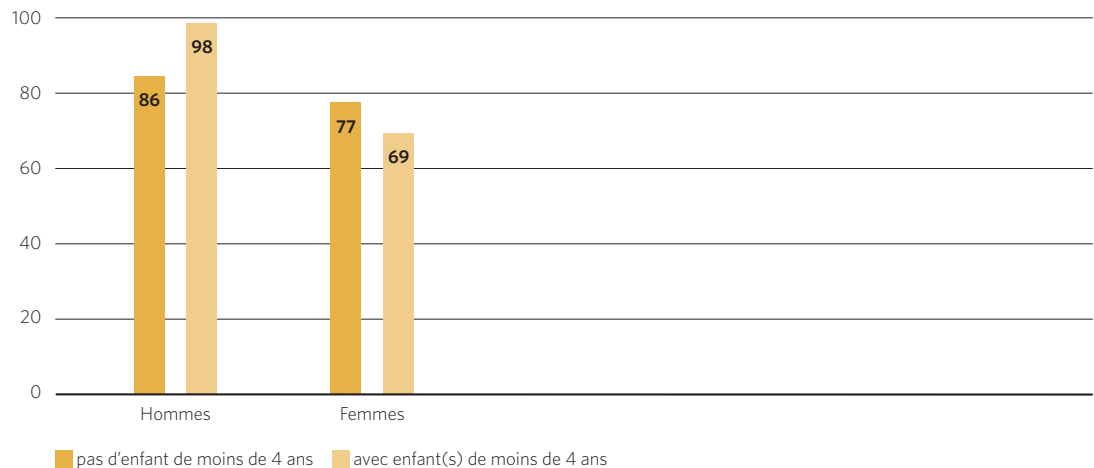
<sup>11</sup> Le rapport complet est disponible à l'adresse Internet suivante: [www.jacobsfoundation.org/studien-broschueren/](http://www.jacobsfoundation.org/studien-broschueren/)

<sup>12</sup> La base SESAM contient les chiffres provenant de l'ESPA complétés par les données de l'AVS.

## 2.1 Nombre de parents exerçant une activité professionnelle aujourd'hui

Largement plus de 80% des hommes entre 15 et 64 ans travaillent. Pour ceux ayant des enfants de moins de 4 ans, cette proportion atteint 96% (illustration 1). À relever que la différence relativement grande du taux de travail entre les hommes avec et sans (petits) enfants est due au fait que les jeunes hommes encore en formation appartiennent principalement au groupe des hommes sans enfant. Autrement dit, le groupe des hommes sans enfant comprend beaucoup d'hommes encore en formation et n'ayant par conséquent pas d'emploi. Les femmes ayant des enfants de moins de 4 ans sont nettement moins souvent actives professionnellement que celles de cette tranche d'âge n'ayant pas d'enfant – et nettement moins souvent actives professionnellement que les pères ayant des enfants de moins de 4 ans.

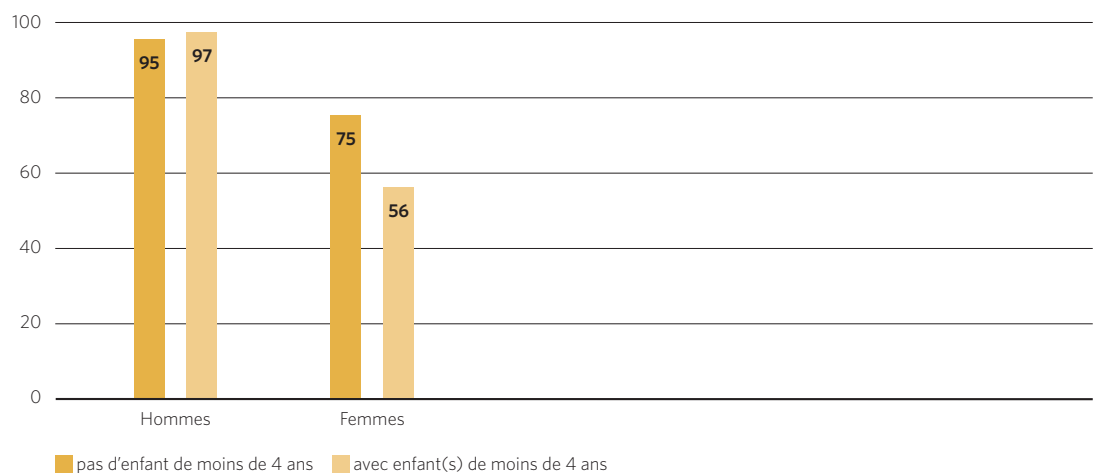
**Illustration 1: Taux de personnes actives (hommes et femmes) de 15 à 64 ans** (en pourcentage)



Source: SESAM (2010–2015, données regroupées)

L'analyse du taux d'activité (illustration 2) montre que presque tous les hommes travaillent à plein temps; les hommes ayant des enfants de moins de 4 ans travaillent, en moyenne, 2% de plus que ceux de cette tranche d'âge n'ayant pas d'enfants. Les femmes n'ayant pas d'enfant de moins de 4 ans, en revanche, travaillent en moyenne à 75%, tandis que celles ayant des enfants de moins de 4 ans, à 56%.

**Illustration 2: Taux d'activité des hommes et des femmes de 15 à 64 ans** (en pourcentage)

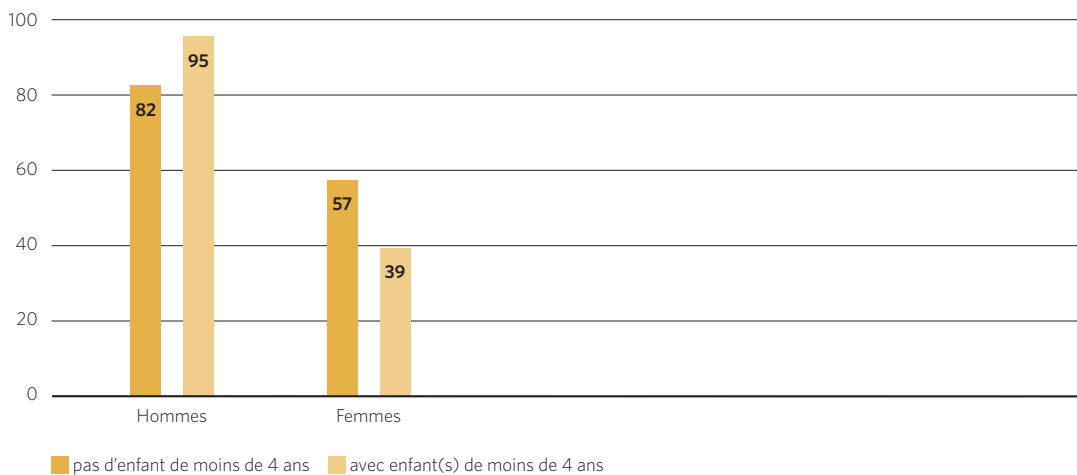


Source: SESAM (2010–2015, données regroupées)

## RÉSUMÉ B,S,S.

Le taux d'activité global présenté dans l'illustration 3 résume les deux aspects de l'activité lucrative et du taux d'activité. Pour cela, le taux de personnes actives dans chaque catégorie est multiplié par le taux d'activité (p. ex. femmes ayant des enfants de moins de 4 ans:  $0,69 \times 0,56 = 0,39$ ).

**Illustration 3: Taux d'activité global des hommes et des femmes de 15 à 64 ans** (en pourcentage)



Source: SESAM (2010–2015, données regroupées)

On observe qu'il existe une nette répartition du travail entre les hommes et les femmes; les pères des enfants de moins de 4 ans ont une activité lucrative et travaillent, pour la vaste majorité d'entre eux, à plein temps ou presque, tandis que les mères ont un travail à seulement 39% en moyenne (taux d'activité global). On relève à cet égard de nettes différences entre les niveaux de formation, en particulier chez les femmes: la différence de taux d'activité global entre les femmes avec, respectivement sans petits enfants, et ayant une formation de niveau secondaire II (CFC ou titre équivalent) est particulièrement importante, mais elle est relativement faible chez les femmes n'ayant pas de formation dépassant le niveau de la scolarité obligatoire.

Il apparaît également que les mères éduquant seules des enfants de moins de 4 ans sont un peu plus souvent actives professionnellement, ou ont un taux d'activité plus élevé, que les mères au sein d'un ménage formé d'un couple. Les pères seuls ayant des enfants de moins de 4 ans se distinguent par leur faible taux global d'activité lucrative par rapport aux pères vivant dans un ménage formé d'un couple. Ces observations confirment que les ménages formés d'un couple ont généralement opté pour une répartition du travail selon laquelle l'homme se concentre sur l'activité professionnelle.

## 2.2 Un souhait: travailler davantage

Parmi les parents *ayant une activité lucrative* et des enfants de moins de 4 ans, environ 20'800 aimeraient modifier leur temps de travail. Si l'on considère l'augmentation de travail souhaitée et que l'on soustrait de cette somme la diminution de travail souhaitée, on observe que parmi les parents actuellement actifs, il existe un solde d'augmentation de travail souhaité s'élevant à 2400 équivalents plein temps (EPT). Ce résultat est principalement l'expression du souhait des mères de travailler davantage. Les pères, moins nombreux, souhaitent une modification de leur temps de travail. Le travail supplémentaire souhaité par les pères correspond globalement à 100 EPT seulement.

Parmi les quelque 90'100 parents ayant des enfants de moins de 4 ans et qui *ne sont pas professionnellement actifs* au moment de l'étude, environ 18'800 (donc près de 20%) seraient disposés à commencer une activité rémunérée si une offre adéquate d'accueil pour les enfants était proposée. Là encore, ce sont principalement les femmes qui souhaitent un changement concernant leur activité professionnelle.

### 3. Modèle de marché du travail «pères et mères»

Le modèle de marché du travail «pères et mères» s'intéresse à la manière dont une offre améliorée concernant la garde des enfants de moins de 4 ans influence l'activité professionnelle et le revenu des parents. Le modèle différencie deux périodes: la première période est celle pendant laquelle les parents ont des enfants âgés de moins de 4 ans. Dans l'hypothèse d'une amélioration de l'offre d'accueil des enfants, les parents peuvent consacrer davantage de temps au travail. Pendant la deuxième période, les parents ne peuvent plus profiter (dans l'immédiat) des offres d'accueil pour petits enfants de moins de 4 ans; dès le 4<sup>e</sup> anniversaire du plus jeune enfant, ils travaillent donc autant d'heures qu'ils ne le feraient selon le statu quo (donc sans amélioration de l'offre d'accueil pour enfants de moins de 4 ans). Il est vrai que pendant la première période, au cours de laquelle ils ont pu faire garder leurs enfants de moins de 4 ans, ils ont pu accumuler des expériences professionnelles. Cette réalité signifie qu'il existe un capital humain plus élevé et, par conséquent, un revenu du travail plus élevé pendant la deuxième période.<sup>13</sup>

Le modèle détermine ainsi dans quelle mesure le revenu commun de tous les ménages concernés pourrait être augmenté pendant les deux périodes définies ci-dessus. Pour obtenir ce résultat, on part d'une situation où une offre supplémentaire d'accueil extrafamilial pour enfants de moins de 4 ans est disponible en permanence. Le modèle intègre le nombre de parents ayant des enfants de moins de 4 ans ainsi que des informations provenant des données SESAM concernant la configuration du ménage, le niveau de formation, l'activité lucrative, le taux d'activité professionnelle et le niveau de salaire. Il permet d'attribuer des valeurs variables aux paramètres mentionnés ci-après. Les résultats présentés au chapitre 4 sont fondés sur les valeurs standard utilisées pour les calculs. Le rapport complet montre en détail quelles sont les réflexions ayant présidé au choix des valeurs standard.

- *Couverture au moyen des offres d'accueil pour enfants*: proportion de familles atteintes grâce à l'amélioration de l'offre d'accueil. Valeur standard: 100%.
- *Effet sur le plan du capital humain*: pourcentage d'augmentation du salaire après les années d'utilisation active de l'offre d'accueil lorsque l'interruption d'activité lucrative en raison de l'arrivée d'un enfant n'entre plus en ligne de compte. Valeur standard: 6%.<sup>14</sup>
- *Capacité d'absorption du marché du travail*: proportion de parents souhaitant augmenter leur temps de travail et étant capables de réaliser ce souhait. Valeurs standard: 90–95%.<sup>15</sup>
- *Volume souhaité de travail supplémentaire* (rendu possible par l'amélioration des conditions d'accueil des enfants). Valeurs standard: cf. chapitre 2.
- *Souhait de diminution du temps de travail*: dans certains cas, les personnes cibles indiquent qu'elles travailleraient moins si les conditions d'accueil des enfants étaient meilleures. Valeur standard: le souhait de diminuer le temps de travail est pris en compte.

Le modèle comporte en outre les hypothèses suivantes:

- *Niveau de salaire en cas de changement du temps de travail*: le travail supplémentaire est fourni au taux horaire obtenu par la personne concernée aujourd'hui. Chez les personnes ne travaillant actuellement pas, nous prenons en compte le niveau de salaire des personnes ayant une activité lucrative (en fonction des niveaux de formation).
- *Temps de travail des parents qui n'ont pas d'activité lucrative selon le statu quo*: le temps de travail souhaité correspond au souhait des parents exerçant actuellement une activité lucrative (en fonction du niveau de formation).

<sup>13</sup> On peut également imaginer que l'activité professionnelle exercée par les parents pendant la première période conduit les personnes concernées à augmenter leur taux de travail pendant la deuxième période (donc lorsque les enfants sont âgés de 4 ans ou plus) par rapport au statu quo. Un tel changement peut notamment être dû au fait que les perspectives professionnelles sont devenues meilleures ou que ces personnes sont engagées davantage dans le marché du travail. Faute de statistiques confirmées de manière empirique concernant l'effet qu'exerce l'augmentation de la participation des parents/des mères au revenu pendant la phase de la petite enfance sur le taux d'activité professionnelle des parents ou des mères au cours des années suivantes, le modèle présenté ici n'établit aucune conclusion sur ce point. On peut cependant supposer que les répercussions pendant la deuxième période sont sous-évaluées en raison de cette éventualité.

<sup>14</sup> Il n'existe pas de données récentes en Suisse permettant d'effectuer une analyse sérieuse sur la quantité de capital humain perdu en raison de la cessation de l'activité professionnelle après l'arrivée d'un enfant. Faute de statistiques disponibles, nous nous appuyons sur des études réalisées à l'étranger (cf. rapport complet).

<sup>15</sup> Ecole obligatoire: 90%; niveau secondaire II: 95%; tertiaire B: 98%; tertiaire A: 96%. Calcul: 100% moins le taux de personnes en recherche d'emploi pour chaque niveau de formation.

## RÉSUMÉ B,S,S.

- *Evolution du salaire*: pour toutes les années considérées, le modèle utilise le niveau de salaire actuel. Il est fait abstraction des augmentations de salaire générales.
- *Inflation*: le modèle tient compte d'un taux d'inflation nul.
- *Nombre d'années d'utilisation des offres d'accueil*: en moyenne, une famille a un enfant de moins de 4 ans pendant sept ans et, par conséquent, utilise pendant sept ans une offre d'accueil extrafamilial pour enfants de cette tranche d'âge.<sup>16</sup>
- *Evolution démographique*: le modèle admet que le nombre d'habitants reste stable.

## 4. Résultats

Les observations tirées du modèle «pères et mères» dépendent de différentes hypothèses émises dans le chapitre précédent. L'une des hypothèses très importantes concerne la manière dont l'offre de solutions d'accueil pour les enfants se répercute sur l'activité lucrative des parents. Les quatre scénarios suivants se distinguent entre eux précisément sur ce point. A savoir:

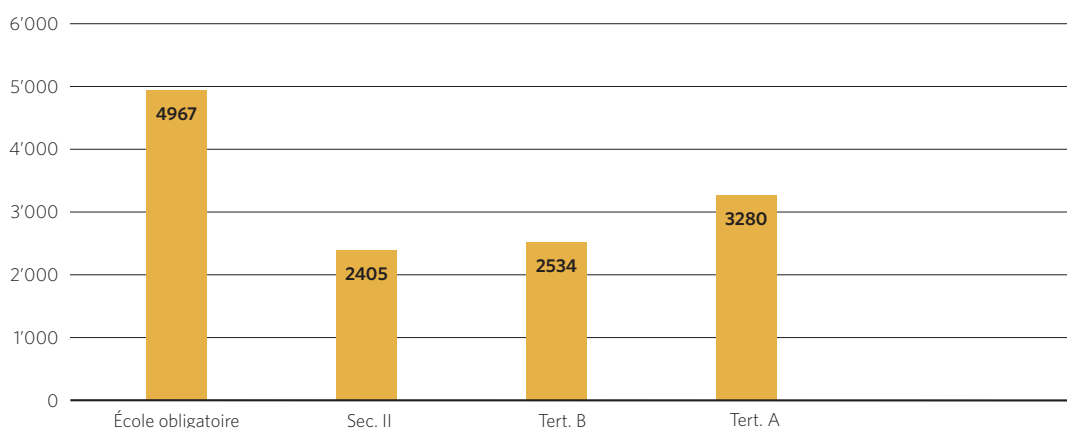
- scénario ESPA: ce scénario tient compte des analyses ESPA concernant le souhait de travailler telles que décrites au chapitre 2.
- scénarios INFRAS 1–3: c'est ici qu'interviennent les résultats de l'étude INFRAS/gfs (2018)<sup>17</sup>.

Les analyses suivantes mettent l'accent sur les mères: l'analyse du chapitre 2 a montré qu'il n'existe quasiment aucun potentiel de travail supplémentaire chez les hommes.

### 4.1 Scénario ESPA

L'illustration 4 montre le revenu supplémentaire annuel que les mères obtiennent, en moyenne et par comparaison avec le statu quo, pendant les sept années en moyenne où leurs enfants sont âgés de moins de 4 ans.

**Illustration 4: Revenu annuel supplémentaire par femme pendant les années 0–6, en fonction du niveau de formation (CHF par femme/année)**



Les femmes dont le niveau de formation se limite à la scolarité obligatoire sont celles bénéficiant du plus important revenu supplémentaire. Explication: les mères ayant ce niveau de formation sont celles souhaitant le plus augmenter leur temps de travail si l'offre de solutions d'accueil pour enfants était meilleure ou plus avantageuse. Mais les mères ayant le niveau de formation tertiaire A sont également susceptibles d'augmenter assez fortement leur revenu. Il est vrai que ces femmes, en moyenne, n'augmenteraient pas leur temps de

<sup>16</sup> En Suisse, une famille a en moyenne 1,8 enfant. L'écart d'âge entre les enfants d'une famille est en moyenne de 3,2 ans.

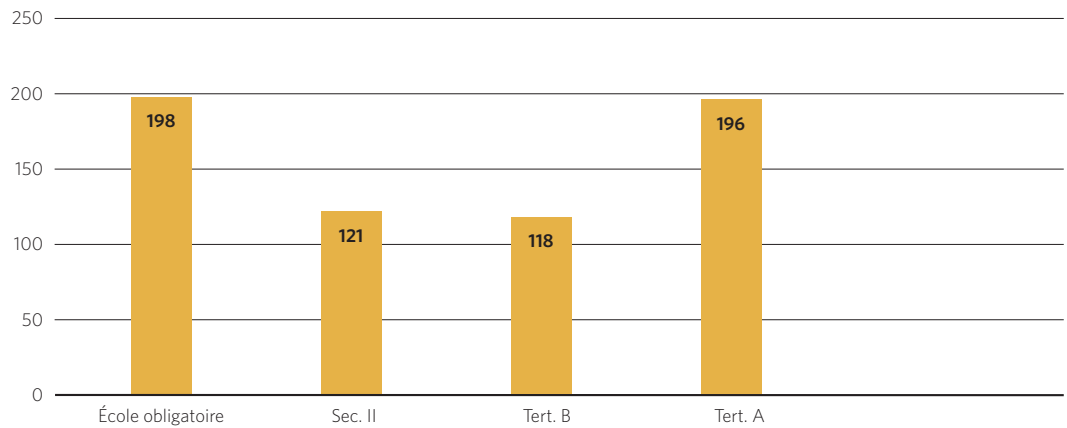
<sup>17</sup> Stern, S. et al (2018).

## RÉSUMÉ B,S,S.

travail autant que celles dont le niveau de formation se limite à la scolarité obligatoire, mais en raison de leur haut niveau de revenu, une faible modification de leur taux d'activité induit une augmentation relativement élevée de salaire en chiffres absolus.

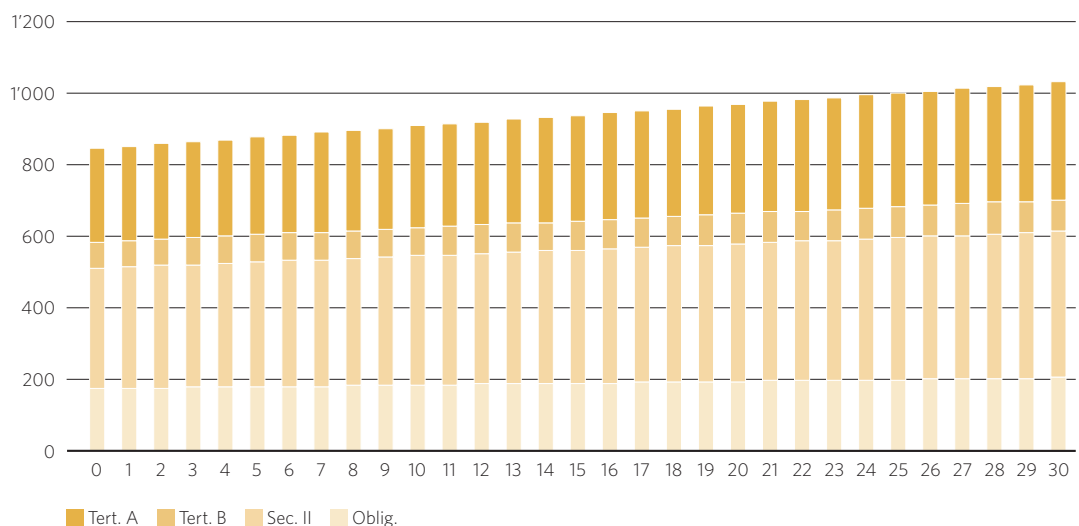
Pendant les années suivant l'utilisation des offres d'accueil pour enfants, les femmes bénéficient de l'augmentation de leur capital humain. Il apparaît à nouveau que les effets sont les plus marqués chez les femmes ayant le niveau de formation le plus faible et chez celles ayant le niveau le plus élevé.

**Illustration 5: Effet sur le plan du capital humain (revenu annuel supplémentaire par femme pendant les années 7–30) en fonction du niveau de formation (CHF par femme/année)**



L'illustration 6 montre l'effet global d'une amélioration des solutions d'accueil (ci-après «programme») pendant une période de 30 ans. Un revenu supplémentaire non négligeable est obtenu pendant la première année. La valeur du revenu supplémentaire augmente ensuite un peu chaque année. On peut déduire de ce résultat que le programme est introduit au début de la période considérée, à savoir l'an 0, et est immédiatement disponible dans toute son étendue. Il peut être utilisé par toutes les mères ayant des enfants âgés de 3 ans ou moins. Vu que le modèle ne comporte pas de facteur de croissance démographique, c'est le même nombre de mères qui profitent chaque année de l'offre. Chaque année voit arriver un nouveau groupe de jeunes mères. Simultanément, un contingent de mères ayant des enfants plus âgés quittent le programme chaque année. Ces mères profitent de l'effet sur le plan du capital humain pendant les années suivantes.

**Illustration 6: Revenu supplémentaire de toutes les femmes, tous niveaux de formation confondus (Millions de CHF)**



## RÉSUMÉ B,S,S.

**Analyses de sensibilité**

Les analyses effectuées dans le cadre de l'étude se concentrent sur deux paramètres essentiels: l'effet sur le plan du capital humain et la capacité d'absorption du marché du travail. De petites modifications de l'effet sur le plan du capital humain n'ont que peu de conséquences sur le résultat global; en revanche, si l'effet sur le plan du capital humain est important, les résultats changent de manière significative. Pour une valeur de 20%, ce qui peut être considéré comme un effet important si l'on se fie aux études empiriques sur le capital humain, mais toutefois pas disproportionné, l'effet du programme d'accueil pour enfants est plus nettement perceptible chaque année, et à la 30<sup>e</sup> année, l'effet sur le revenu se situe à près de 1,4 milliard de francs (cf. notamment note 8 en bas de la page 6). Des changements relativement faibles de la capacité d'absorption du marché du travail modifient assez peu l'effet global, mais il faut toutefois relever que les changements sur le marché du travail analysés dans l'étude sont relativement importants pour les conditions suisses (+/- 2 points de pourcentage du taux de demandeurs d'emploi).

**4.2 Scénarios INFRAS**

Les trois scénarios INFRAS retiennent différentes hypothèses concernant la disponibilité des offres d'accueil extrafamilial pour les enfants de moins de 4 ans. Les trois scénarios «disponibilité généralisée», «allègement financier plus conséquent pour les parents» et «accès pour tous» ont les caractéristiques suivantes:

**Tableau 1: Scénarios de l'accueil d'enfants**

	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3
<b>COÛTS PAR JOUR</b>			
Crèche	90 CHF	60 CHF	25 CHF
Famille de jour	75 CHF	50 CHF	15 CHF
<b>DISTANCE</b>			
Ville	Distance de marche	Distance de marche	Distance de marche
Agglomération	10–30 min	10–30 min	Distance de marche
Campagne	10–30 min	10–30 min	10–30 min
<b>FORMATION PÉDAGOGIQUE</b>			
Crèche	60% du personnel	60% du personnel	75% du personnel
Famille de jour	0%	0%	75%

Grâce aux informations collectées au moyen d'un sondage, INFRAS étudie en collaboration avec gfs comment les parents réagiraient à une offre d'accueil d'enfants en fonction des trois scénarios et de l'offre de travail qui leur est associée. Le tableau 2 montre comment les scénarios, au nombre de quatre en tout, agissent sur le taux global d'activité professionnelle. Les chiffres indiquent que les changements indiqués dans l'ESPA se situent entre les scénarios INFRAS 2 et 3.<sup>18</sup>

**Tableau 2: Changement du taux d'activité professionnel global dans les quatre scénarios**

	ESPA	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3
Moyenne	4,23%	1,39%	3,10%	5,63%

Source: modèle de marché du travail «pères et mères»

<sup>18</sup> Dans l'ESPA, on a demandé aux pères et aux mères s'ils souhaitent augmenter leur taux d'activité professionnelle, et si oui, si leur décision de ne pas le faire aujourd'hui est dû au fait que «les structures d'accueil d'enfants adéquates ne sont pas disponibles ou trop onéreuses». Mais on ne fournit aucune explication sur les contours exacts de l'offre d'accueil d'enfants telle qu'elle doit se présenter à l'avenir. Le tableau 2 permet de déduire indirectement que les personnes interrogées dans l'ESPA imaginent, s'agissant d'une offre d'accueil optimisée, une situation comprenant des solutions d'accueil extrafamilial de qualité et aisément accessibles, autrement dit une configuration se situant entre les scénarios INFRAS 2 et 3.

## RÉSUMÉ B,S,S.

L'analyse des données ESPA montre également que les femmes moins qualifiées (niveau de formation: scolarité obligatoire) augmenteraient nettement davantage leur temps de travail que les mères mieux qualifiées si de meilleures solutions d'accueil étaient disponibles; les mères ayant un niveau de formation du niveau tertiaire A et B, en particulier, ajusteraient leur temps de travail dans une mesure moindre, même si les solutions d'accueil étaient nettement meilleures (cf. tableau 3).

**Tableau 3: Détails du changement de taux d'activité professionnelle global selon le scénario ESPA**

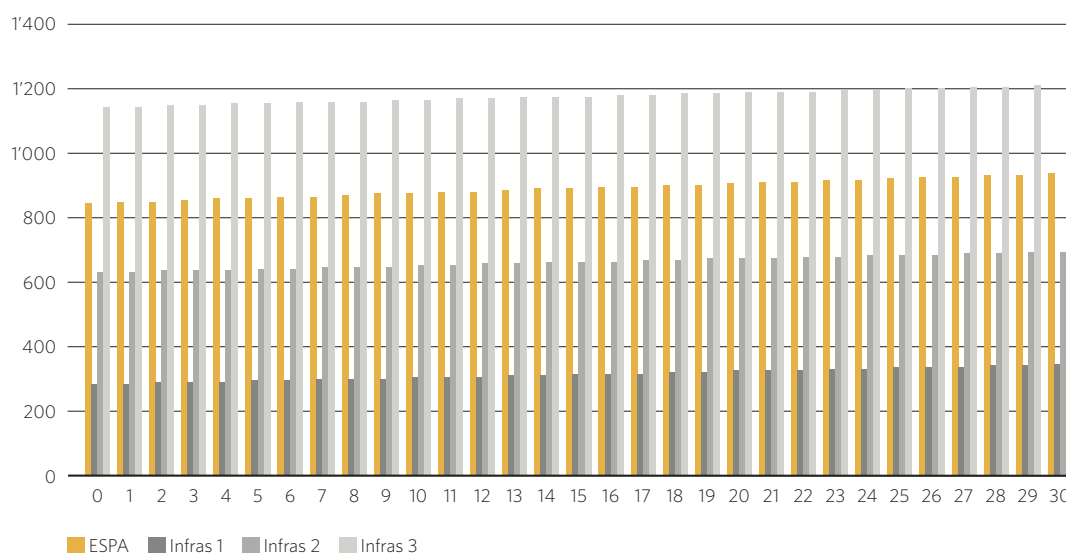
	ESPA
Oblig.	8,47%
Sec. II	3,92%
Tert. B	3,25%
Tert. A	3,35%
Moyenne	4,23%

Source: modèle de marché du travail «pères et mères»

#### Comparaison avec le scénario ESPA

L'illustration 7 compare les résultats des scénarios ESPA avec les trois scénarios INFRAS. En fonction de chaque scénario, le revenu supplémentaire atteint entre 300 et 800 millions de francs pendant la première année après l'introduction du programme. Grâce à l'effet sur le plan du capital humain, ces recettes supplémentaires atteindront entre 400 et 1300 millions de francs au cours des 30 prochaines années.

**Illustration 7: revenu supplémentaire total en fonction des quatre scénarios (Millions de CHF)**



Source: modèle de marché du travail «pères et mères»



## 5. Accueil des enfants et formation complémentaire

### 5.1 Parents sans formation

Le point essentiel de la présente étude et l'aspect central du modèle de marché du travail «pères et mères» se résumant par la question de savoir si et dans quelle mesure un offre améliorée d'accueil pour enfants augmenterait le taux d'activité lucrative des parents et, par conséquent, leur revenu. Pour les parents qui n'ont pas encore accompli une formation de niveau secondaire II, il serait cependant plus important d'acquiescer d'abord une formation complémentaire. Le tableau 4 montre le nombre de pères et de mères concernés, mais comme précédemment, il s'agit uniquement de ceux qui ont des enfants âgés de moins de 4 ans. Un nombre relativement élevé des quelque 61'000 pères et mères sans formation post-obligatoire ont actuellement une activité lucrative.

**Tableau 4: Activité lucrative des parents sans formation post-obligatoire**

	NOMBRE
Pères sans titre de formation du niveau sec. II et n'étant pas en cours de formation	28'700
dont personnes actives	24'900
Mères sans titre de formation du niveau sec. II et n'étant pas en cours de formation	32'500
dont personnes actives	15'800

Source: ESPA

Du point de vue de la politique du marché du travail, des affaires sociales et de la formation, l'objectif principal ne doit pas consister à intégrer ces pères et mères sans activité lucrative aussi rapidement que possible dans le marché du travail (et viser à ce que ceux qui ont déjà un emploi bénéficient également à long terme d'une formation complémentaire). Il s'agit plutôt de les motiver et de leur donner la possibilité de suivre une formation. Il deviendra de plus en plus important, sur le marché du travail, de disposer d'une bonne formation, au moins du niveau secondaire II. Une personne n'ayant accompli que la scolarité obligatoire est généralement plus exposée au risque d'être sans emploi ou dépendante de l'aide sociale.<sup>19</sup> Si une personne adulte accomplit une formation professionnelle complémentaire, elle n'améliore pas seulement ses perspectives individuelles et financières. Avec cette personne, le marché du travail gagne de la main-d'œuvre qualifiée. L'Etat est donc également gagnant puisque les dépenses sociales sont d'autant moins élevées.<sup>20</sup> Une étude évalue l'ensemble des coûts sociaux du chômage à une somme atteignant, en fonction de l'âge, entre 6000 et 8500 francs par personne et par année. Pour une personne de 25 ans, ces coûts sociaux s'élèvent à environ CHF 200'000.- sur toute une vie.<sup>21</sup>

### 5.2 Défis pour la formation complémentaire

Les adultes qui souhaitent accomplir une formation complémentaire sont confrontés à d'autres défis que les jeunes qui accomplissent leur formation professionnelle initiale. Les difficultés qu'ils doivent surmonter sont notamment le manque d'informations, les coûts parfois élevés des offres de préparation à la formation professionnelle, les pertes de salaire et l'absence de soutien de l'employeur.<sup>22</sup> Autant la pression du temps que la situation financière sont des défis auxquels les parents sont plus exposés. Une étude récente montre clairement que les obligations liées à la garde des enfants et le soutien financier de la famille sont des situations spécialement lourdes à porter pendant une formation professionnelle initiale.<sup>23</sup> Chez les pères ou mères assumant seuls l'éducation des enfants, le manque de solutions d'accueil des enfants rendent impossible

<sup>19</sup> Cf. Beyeler et al. (2017, p. 9 s.).

<sup>20</sup> Giger (2016, p. 22).

<sup>21</sup> Fritschi et al. (2012, p. 39).

<sup>22</sup> B, S, S a montré, dans une étude de 2015, que les coûts indirects de la perte de salaire pour les adultes en cours de formation initiale représentent un réel problème (Frey et al. 2015).

<sup>23</sup> SEFRI (2017).

l'accomplissement d'une formation professionnelle de base.<sup>24</sup> Compte tenu de telles situations, l'Etat peut intervenir en déployant une politique d'aide adéquate. Néanmoins, même si des solutions d'accueil appropriées existent, des défis subsistent. Des sondages effectués parmi les adultes en cours de formation dans les cantons de Bâle-Ville et de Zurich ont montré que les personnes ayant des enfants doivent souvent se débattre avec des contraintes d'horaire.<sup>25</sup> Telles sont également les observations résultant des évaluations réalisées grâce à deux programmes destinés notamment aux mères jeunes et sans emploi.<sup>26</sup> De meilleures solutions d'accueil pour les enfants peuvent éventuellement contribuer à aplanir quelque peu les difficultés qui attendent les parents sans formation qui souhaitent se former davantage. Mais cette possibilité ne permet d'alléger la charge parentale que sur un point, alors que quantité d'autres facteurs influencent la décision de se lancer dans une formation de base ultérieurement.

## 6. Classification et conclusion

Les analyses permettent de dégager les conclusions suivantes:

*Une offre améliorée de solutions d'accueil pour les enfants entraîne une augmentation de l'activité lucrative des mères:* une offre plus étendue de solutions d'accueil extrafamilial pour les enfants âgés de moins de 4 ans inciterait une plus grande partie des mères à prendre un emploi ou à augmenter leur temps de travail. Les analyses révèlent que le taux d'activité professionnelle des mères augmenterait en moyenne de 4,2 points de pourcentage. Considéré sur l'ensemble des 283'000 femmes ayant des enfants de moins de 4 ans, cela équivaut à environ 12'000 équivalents plein temps (EPT).

*Effet presque imperceptible sur les pères:* selon l'ESPA, les pères d'enfants de moins de 4 ans ne modifieraient quasiment pas leur activité lucrative si une offre adéquate de solutions d'accueil pour les enfants existait.

*1,0 milliard de francs au titre du revenu supplémentaire des ménages:* si un programme était lancé aujourd'hui en vue d'améliorer notablement l'offre de solutions d'accueil pour les enfants âgés de moins de 4 ans, le revenu des parents concernés augmenterait globalement de 1,0 milliard de francs par année et pour les 30 prochaines années, selon le scénario ESPA. Ce chiffre est valable pour une situation où l'offre de solutions d'accueil pour les enfants est développée à tel point que tous les parents en Suisse y ont accès.

*Faible importance du revenu supplémentaire pour l'économie dans son ensemble:* les 1 milliard de francs de revenu supplémentaire sont à mettre en relation avec les 380 milliards de francs de revenu annuel sous forme de salaires à l'échelle de l'économie nationale (rémunération des employés); il s'agit donc d'une croissance d'environ 0,3%, et si l'offre de solutions d'accueil était encore moins développée, l'impact économique sera d'autant plus faible. Il faut aussi noter qu'autrement (c'est-à-dire à défaut d'une offre de solutions d'accueil), les emplois pris par les parents dans ce contexte seraient occupés dans une certaine mesure par d'autres personnes, p. ex. des migrants. La somme de 1 milliard de francs ne doit pas être vue sous l'angle d'un accroissement du PIB, mais d'un revenu supplémentaire en faveur de la population suisse.

*Point de vue du marché du travail:* l'apport de main-d'œuvre supplémentaire est également un aspect relativement peu important sous l'angle de l'économie dans son ensemble. Les 12'000 EPT cités précédemment correspondent à 0,3% des EPT de toutes les personnes actives en Suisse.<sup>27</sup> (y compris les frontaliers). Même en tenant compte du futur manque de personnel qualifié, l'offre supplémentaire estimée à 12'000 EPT est un chiffre plutôt modeste; une étude récente de l'UBS estime que le manque de personnel qualifié pendant les dix prochaines années atteindra l'équivalent de 690'000 EPT<sup>28</sup>. Relevons à cet égard que l'amélioration de

<sup>24</sup> Schmid et al. (2016, p. 30 s).

<sup>25</sup> Wettstein (2011b, p. 4-6); Wettstein (2011a, p. 4).

<sup>26</sup> Cf. Stastny Hoffet et al. (2014, p. 32) et Metzger et al. (2017, p. 11-13).

<sup>27</sup> ESPA 2016: le nombre de personnes actives en Suisse en 2016 est d'environ 3'770'000 EPT.

<sup>28</sup> NZZ (17 mars 2018: 14).

---

**RÉSUMÉ B,S,S.**

l'offre de solutions d'accueil pour les enfants n'entraîne qu'une étape de croissance unique de la quantité de main-d'œuvre disponible (effet de niveau).

*Le souhait de travailler davantage est principalement recensé chez les femmes peu qualifiées:* ce sont surtout les femmes peu qualifiées (formation limitée à la scolarité obligatoire) qui souhaiteraient augmenter leur temps de travail. En revanche, le marché du travail demande plutôt des personnes qualifiées.

*La contribution des personnes hautement qualifiées au revenu supplémentaire est relativement importante.* Certes, le nombre de personnes ayant une formation du niveau tertiaire A et souhaitant travailler davantage est nettement moins élevé que chez les femmes moins qualifiées. Grâce à leur revenu moyen élevé, les femmes bénéficiant du niveau de formation le plus élevé contribuent cependant de manière relativement importante au revenu supplémentaire qui serait disponible grâce à une offre améliorée de solutions d'accueil pour les enfants.

*Le souhait de travailler davantage varie en fonction du type de solutions d'accueil pour les enfants:* l'ESPA demande uniquement aux mères si les solutions d'accueil pour les enfants sont lacunaires ou si elles sont trop chères. INFRAS cherche donc à savoir de manière nettement plus détaillée de quelle manière une solution d'accueil décrite concrètement exerce une influence sur le souhait de travailler davantage. Selon l'ESPA, le taux d'activité professionnel global des mères augmenterait de 4,23 points de pourcentage s'il existait de meilleures solutions d'accueil pour les enfants. Selon INFRAS, cette valeur fluctue entre 1,4 et 5,6 points de pourcentage en fonction de la solution d'accueil considérée.

*61'000 pères et mères sans formation postobligatoire:* 61'000 pères et mères ayant des enfants âgés de moins de 4 ans ne disposent d'aucune formation post-obligatoire. Du point de vue de la politique éducative et sociale, mais également compte tenu des futurs besoins du marché du travail, l'objectif ne saurait être d'augmenter principalement le taux d'activité ou le revenu de ces parents. Ces personnes doivent, si possible, viser d'abord à obtenir de meilleures qualifications. A cet égard, une bonne offre de solutions d'accueil pour les enfants est, dans bien des cas, une condition nécessaire, mais de loin pas suffisante. Il convient plutôt de soutenir ces parents de différentes manières afin de les aider à entamer une formation de base postobligatoire.

# Bibliographie

- Beyeler, M., Salzgeber, R., und Schuwey, C. (2017)**, Kennzahlenvergleich zur Sozialhilfe in Schweizer Städten, Berichtsjahr 2016, 14 Städte im Vergleich, Bern.
- Bühler, S. (2004)**, Kinder und Karriere – Vereinbarkeit von Familie und Beruf Kurzfassung des OECD-Ländervergleichs zu Neuseeland, Portugal und der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Teile zur Schweiz, BFS und SECO.
- Degen, K., Ragni, T., Bieri, D., und Marti, S. (2016)**, Fachkräftemangel in der Schweiz, Indikatorensystem zur Beurteilung der Fachkräftenachfrage, SECO, Bern.
- EDI (2017)**, Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung: Bilanz nach vierzehn Jahren (Stand 1. Februar 2017), Bern.
- Felfe, C., Lechner, M., Thiemann, P. (2016)**, After-school care and parents' labor supply. *Labour Economics*. 42 (2016) 64–75.
- Flückiger, J. (2014)**, Schneider-Ammann appelliert an Kantone und Sozialpartner, NZZ Weblink <https://www.nzz.ch/schweiz/schneider-ammann-appelliert-an-kantone-und-sozialpartner-1.18387303> (zugegriffen am 16.11.2017).
- Frey, M., Prack, N., Maurer, M., und Neuhaus, H. (2015)**, Finanzierung der beruflichen Grundbildung für Erwachsene, Basel.
- Fritschi, T., Oesch, T., und Ben, J. (2009)**, Gesellschaftliche Kosten der Ausbildungslosigkeit in der Schweiz, im Auftrag von Travail.Suisse, Bern.
- Giger, S. (2016)**, Auch für Erwachsene lohnt sich ein Berufsabschluss, *Die Volkswirtschaft*, 10/2016.
- Metzger, M., und Stadelmann, K. (2017)**, Evaluation Angebot «Junge Mütter» des Kompetenzzentrums für Arbeit (KA), Luzern.
- Müller, M., Lanfranchi, L. M., Fuchs, G., und Rabhi-Sidle, S. (2017)**, Gleichstellung im Bereich der Elternschaft in der Schweiz, Hochschule Luzern.
- NZZ (17.3.2018)**, Im Wettstreit um Talente ist die Schweiz gefordert.
- OECD (2016)**, PF3.2, Enrolment in childcare and pre-school, OECD Family Database.
- SECO (2016)**, Fachkräfteinitiative – Massnahmen des Bundes (Stand: Dezember 2016), Bern.
- SBFI (2017)**, Der Erfolg ist am grössten, wenn Mitarbeitende und Betriebe überzeugt sind, dass sie profitieren, SBFI NEWS 8/17.
- Schmid, M., Schmidlin, S., und Hirsch, D. (2016)**, Berufsabschluss für Erwachsene: Befragung von Absolventinnen und Absolventen – Zwischenbericht, Naters/Solothurn.
- Stastny Hoffet, M., und Zimmermann, B. (2014)**, 10 Jahre IFBB – Zur beruflichen und persönlichen Entwicklung der Programmteilnehmerinnen, Feldmeilen/Suhr.
- Stern, S., Gschwend, E., Iten, R. (2018)**, Politik der frühen Kindheit: Wirkungsanalyse Vereinbarkeit, Teilprojekt 2 «bedarfsgerechtes und effizientes Angebot der FBBE», INFRAS, Zürich.
- Wettstein, E. (2011a)**, Befragung nach Lehrvertragsauflösung – Auswertung einer Umfrage im Kanton Zürich, Zürich.
- Wettstein, E. (2011b)**, Befragung von erwachsenen Lernenden – Auswertung einer Umfrage im Kanton Basel-Stadt, Zürich.

## Impressum

---

### INFRAS

#### **Politique de la petite enfance: étude d'impact compatibilité**

Sous-projet 2 «adéquation et efficacité de l'offre FAE-PE»

Rapport final  
Zurich, 27 mars 2018

#### **Mandant**

Jacobs Foundation

#### **Auteur**

Susanne Stern, Eva Gschwend, Rolf Iten,  
Stephanie Schwab Cammarano  
INFRAS  
Binzstrasse 23, 8045 Zurich

#### **Accompagnement scientifique**

Prof. Monika Büttler, Université de Saint-Gall

---

### B,S,S.

#### **Responsable chez le mandant**

Muriel Langenberger  
Jacobs Foundation  
Seefeldquai 17  
8034 Zurich  
T 044 388 61 05  
muriel.langenberger@jacobsfoundation.org

#### **Chef de projet**

Dr. Wolfram Kägi

#### **Exécution du projet**

David Liechti, Dr. Michael Morlok, Mirjam Suri,  
Luzia Zimmermann

#### **Suivi technique**

Prof. Dr. Michael Gerfin

### B,S,S.

Volkswirtschaftliche Beratung AG  
Aeschengraben 9  
4051 Bäle  
T 061 262 05 55  
F 061 262 05 57  
contact@bss-basel.ch

#### **Mise en page**

BLYSS Brand Identity, Zurich

**Jacobs Foundation**

Seefeldquai 17

Postfach

CH-8034 Zurich

[www.jacobsfoundation.org](http://www.jacobsfoundation.org)